



HAL
open science

L'écriture du monde (II).L'écriture comme facteur de régionalisation et de spiritualisation du mundus : études lexicales et sémantiques

Nicolas Perreaux

► **To cite this version:**

Nicolas Perreaux. L'écriture du monde (II).L'écriture comme facteur de régionalisation et de spiritualisation du mundus : études lexicales et sémantiques. Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2016, 20.1, 10.4000/cem.14452 . halshs-01947869

HAL Id: halshs-01947869

<https://shs.hal.science/halshs-01947869v1>

Submitted on 3 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

20.1 (2016)

Varia

Nicolas Perreaux

L'écriture du monde (II).

L'écriture comme facteur de régionalisation et de
spiritualisation du mundus : études lexicales et
sémantiques

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Nicolas Perreaux, « L'écriture du monde (II). », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 20.1 | 2016, mis en ligne le 11 juillet 2016, consulté le 12 juillet 2016. URL : <http://cem.revues.org/14452> ; DOI : 10.4000/cem.14452

Éditeur : Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

<http://cem.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://cem.revues.org/14452>

Document généré automatiquement le 12 juillet 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Les contenus du Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA) sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Nicolas Perreaux

L'écriture du monde (II).

L'écriture comme facteur de régionalisation et de spiritualisation du *mundus* : études lexicales et sémantiques

« La connaissance du passé est un exploit aussi extraordinaire que celle des étoiles. Les astronomes n'observent que la lumière du passé. [...] Dans mon propre moment présent, mille activités sont en attente pendant que j'écris ces mots. L'instant n'admet qu'une action, et les autres possibilités restent en germe. L'actualité est l'œil de la tempête. C'est un diamant percé d'un trou minuscule à travers lequel le présent se transforme en événements passés. » George Kubler, *Formes du temps. Remarques sur l'histoire des choses*¹

1 Ayant poursuivi dans la précédente livraison l'objectif de qualifier la dynamique inégale de l'Europe médiévale², la seconde partie des recherches présentées dans ce double article est consacrée aux ressorts de cette dernière – parfois qualifiée de « grand essor européen ». À travers différentes analyses portant sur le lexique et la sémantique historique, est ici réintroduit le troisième pôle de notre recherche³ : le *mundus*. Armé de notre analyse des chartes en tant que structure, il s'agit donc de qualifier comment l'écriture, et plus particulièrement « l'écriture du monde », a pu être liée aux évolutions systémiques dégagées précédemment, à partir des textes et des édifices. Autrement dit, comment la dynamique de l'Europe médiévale a-t-elle pu influencer le rapport à l'écriture et à la Création (et vice-versa) ? Peut-on suivre, dans l'écrit, les tendances et les ruptures de ces sociétés ? L'hypothèse d'un lien entre ces trois pôles n'est pas si étonnante : elle revient à s'interroger sur les rapports entre les communautés médiévales et leur « environnement », perçu comme une Création divine, à travers l'écrit. Cette enquête, aux ramifications nombreuses, a été entreprise dans deux directions : d'une part, à travers l'analyse systématique du lexique des actes – dont on suppose que l'évolution était liée, d'une manière ou d'une autre, à la dynamique sociale elle-même –, d'autre part via l'analyse de réseaux lexicaux relatifs au *mundus* : en particulier ceux autour d'*aqua* et de *terra*. En procédant de la sorte, il était possible d'alterner entre perspectives larges et enquêtes documentaires précises, entre diplomatique, sémantique historique et philologie. Notre objectif n'était donc pas de clore un sujet, mais, tout à l'inverse, de montrer comment il était possible de tisser des liens entre ces différents éléments, certes souvent envisagés par l'historiographie, mais rarement mis en relation.

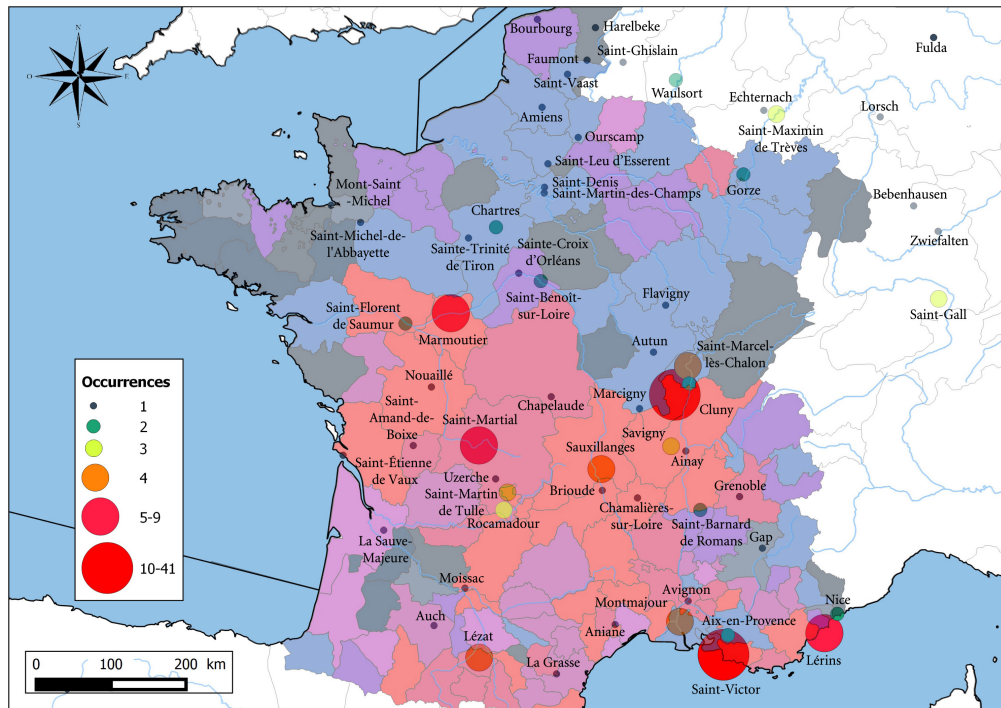
L'écriture du monde

Évolution générale du lexique des chartes

2 À travers différentes analyses, il a en effet été constaté que le contenu lexical des chartes correspondait aux différentes zones déjà identifiées, à partir des actes et des édifices. Trois échelles ont ici été employées : les mots isolés, les formules, le lexique dans sa globalité. C'est par l'analyse de l'une d'entre elles, « *Sicut aqua extinguit ignem, ita elemosinam extinguit peccatum* » (Si 3, 30)⁴, que s'ouvrent ces réflexions. Celle-ci est pistée au sein du *CEMA* – corpus des *Cartae Europaeae Medii Aevi* –, ses variations examinées depuis l'exégèse et les *formulae*, jusqu'aux chartes. Issue du livre de l'Écclésiastique ou Siracide, la fortune du verset est ancienne, et remonte à l'époque paléochrétienne et aux pères de l'Église⁵. Au cœur du haut Moyen Âge ensuite, Jérôme Belmon rappelle que la formule figurait de manière systématique dans les recueils de formules mérovingiens et carolingiens – *Formulae Augienses*, *Formulae Marculfinae* et *Formulae codicis Sancti Emmerammi*⁶. L'eau y est assimilée à l'aumône (*elemosyna*), donc à une série de valences⁷ particulièrement positives (*caritas*), via des séries d'analogies. Une fois la totalité de ces variantes prise en compte, la formule biblique est ainsi détectée 190 fois dans les documents diplomatiques. Or, plus des trois quarts de ces mentions proviennent des espaces médians ou méridionaux de l'actuelle France et de la Catalogne. Cette géographie remarquable est repérable à différentes échelles, du *CEMA* complet à la Bourgogne. Elle correspond ainsi largement à la zone connaissant la plus forte dynamique

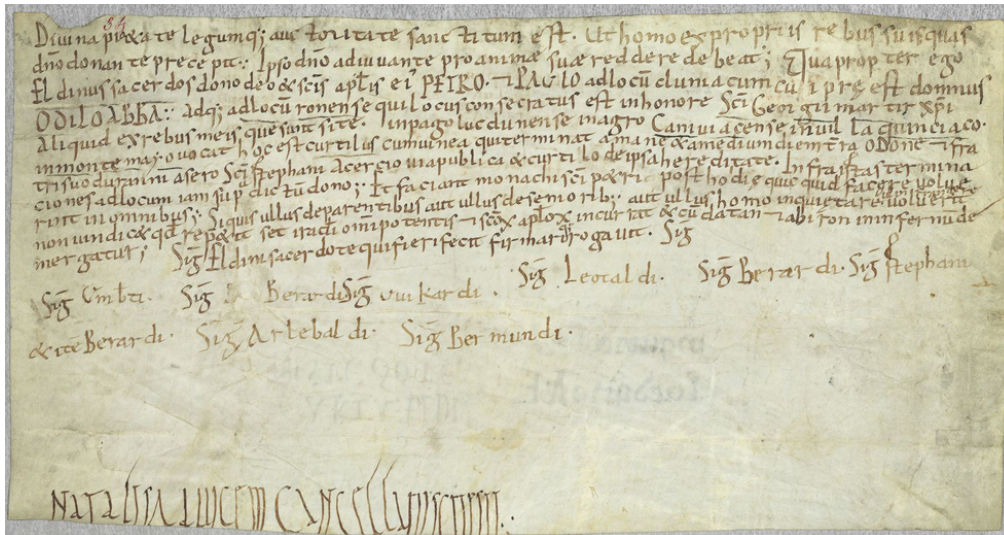
scripturaire aux X^e-XI^e siècles, mais pas uniquement, puisque certaines régions possédant une documentation abondante pour ces siècles – par exemple l'Italie centrale – ne conservent que peu ou pas de traces de cette mention (fig. 21).

Fig. 21 - CEMA, cartographie des mentions de la formule *Sicut aqua extinguit ignem, ita elemosinam extinguit peccatum* » (Si 3, 30). En surimpression : pics de production des actes pour l'actuelle France (X^e-milieu du XIV^e siècle).



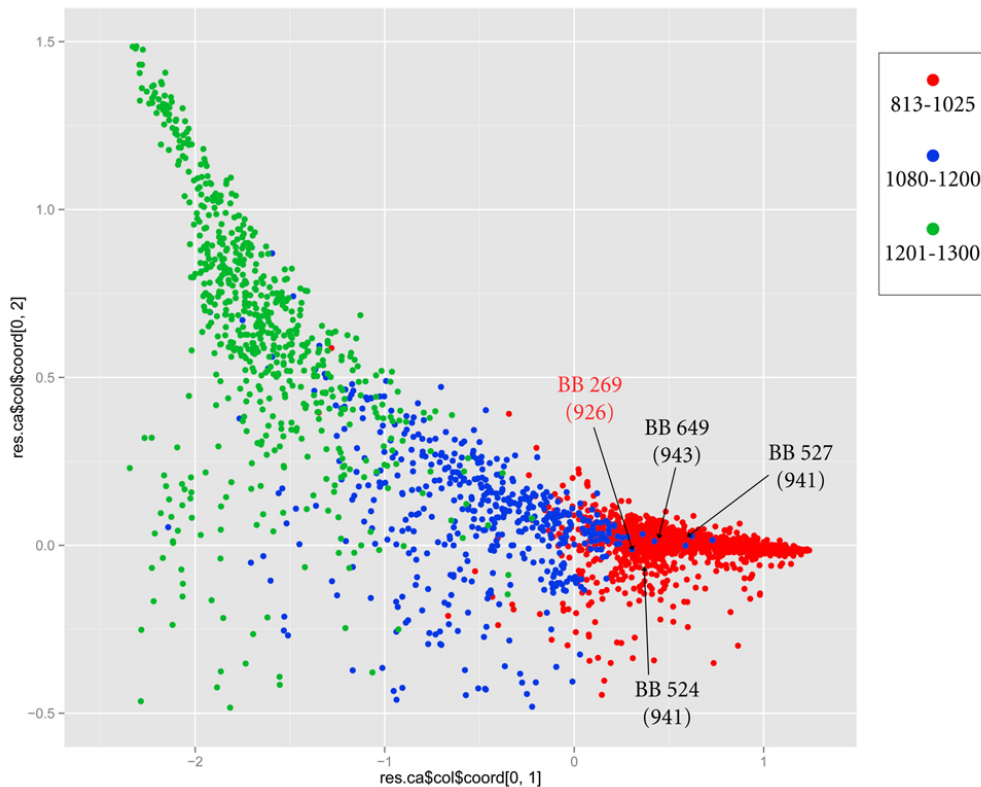
- 3 Concernant elle aussi l'eau et le don, la fortune d'une seconde formule « aquatique » a été suivie : il s'agit d'une mention rare renvoyant à la Parole de Lazare et du riche⁸, présente quatre fois à Cluny entre 926 et 1070 : « *quas ulceroso Lazaro negavit, stillam aquae in inferno ardens desideravit* » (Lc 16, 24)⁹. Pour dire le moins, ce thème n'est pas fréquent dans les préambules. À notre connaissance, il n'existe en effet que quelques autres cas diplomatiques renvoyant explicitement à la mention scripturaire, telle cette charte de Foulque IV le Rechin [1068-1109] pour l'abbaye de Cunault, datée de 1076¹⁰ – mais encore s'agit-il d'une formule comminatoire –, ou cet acte du *Liber Albus Capituli*, daté de 1040¹¹. Il s'agit donc d'un point de vue privilégié pour observer les processus de scripturalité au sein d'une institution ecclésiale, et ceci d'autant plus que la majeure partie de ces actes possède une mention de scribe¹². Avec cette dernière, c'est la genèse d'un formulaire qui y est observé, puisque l'ensemble de l'acte Bernard et Bruel n° 269, où apparaît la première mention, irrigue l'écriture clunisienne pendant plus d'un siècle. Le texte est en effet le premier de la documentation conservée débutant par la formule : « *Divina pietate legumque auctoritate sancitum est [...]*. » Or, celle-ci se diffuse dans l'ensemble du fonds, avec trente-trois occurrences relevées par la suite¹³, touchant même d'autres abbayes dans l'orbite clunisienne, par exemple Sauxillanges¹⁴. L'examen attentif de cet ensemble montre que les scribes devaient nécessairement avoir plusieurs de ces actes à portée de main lors de leurs rédactions : le document BB n° 649 (943-944), qui est donc le dernier contenant la totalité du préambule, ne puise pas seulement dans le document initial (BB n° 269, 926), mais dans les trois actes qui le contiennent intégralement – alors qu'aucun élément factuel ne semble relier les documents et que les scribes sont différents (fig. 22).

Fig. 22 - La charte clunisienne Artem n° 1874, datée de 997 (Bernard et Bruel n° 2001, 993-1048). PARIS, BnF, latin 17715, fol. 34r°. Numérisation par Gallica. Elle contient des formules directement issues de l'acte Bernard et Bruel n° 269.



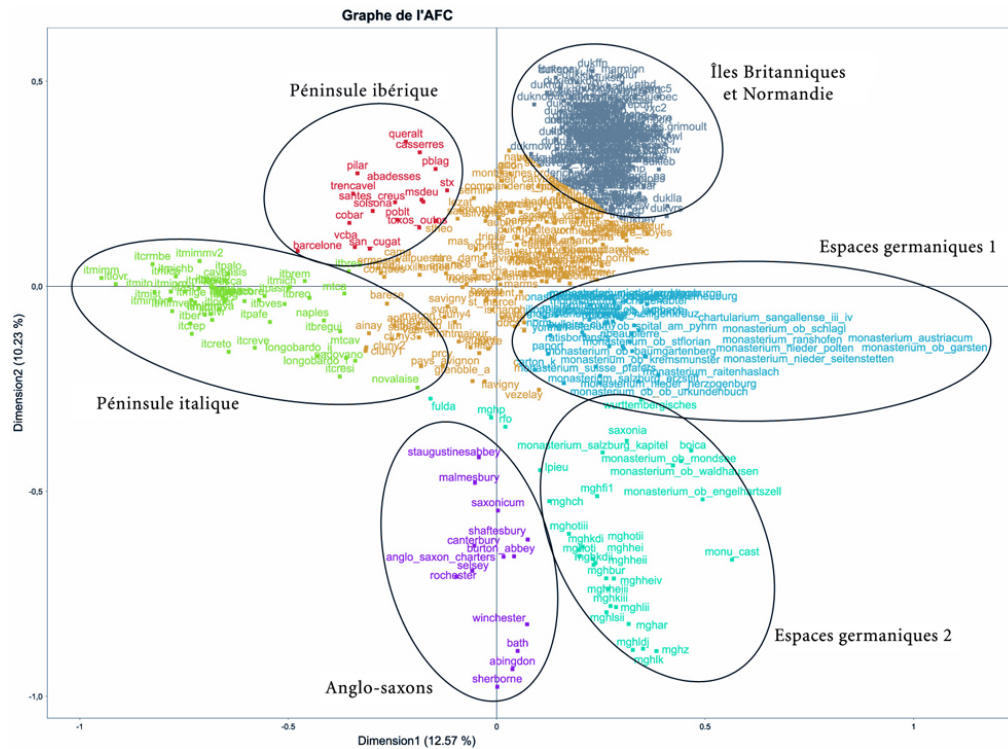
- 4 Entre qualitatif et quantitatif, l'expérience permet ainsi de mieux comprendre comment, dans un monastère donné – mais en lien avec un tissu local antérieur : l'hypothèse d'un formulaire provenant de Saint-Vincent de Mâcon est étudiée minutieusement¹⁵ –, le succès d'une formulation peut ouvrir la voie à un mode d'écriture local puis régional. À partir de cet unique acte, c'est l'édification du corpus clunisien que nous avons cherché à analyser. S'impose ainsi l'hypothèse que les moines bourguignons s'appuyaient de mémoire, mais aussi visuellement sur leurs actes passés, afin d'en rédiger de nouveaux. Certaines chartes deviennent ainsi de véritables modèles, que les scribes décomposaient et combinaient inlassablement, créant un véritable maillage de mots, de personnages et de choses. L'étude de la Parabole dans les actes, mise en lien avec l'exégèse et l'iconographie¹⁶, permet en outre de mieux comprendre l'omniprésence de l'eau dans les préambules, ses rapports avec le don et la spiritualisation du *mundus*. Présentées ainsi, les quatre chartes s'inscrivent dans une communauté d'écriture, un ensemble scripturaire, sur lequel elles se fondent tout en l'augmentant. Mais comment attribuer plus précisément des coordonnées au dossier que nous venons d'explorer ? L'extraction automatisée de la totalité du lexique – en l'occurrence des tri-formes¹⁷ – contenu dans les actes clunisiens, document par document, grâce à notre script Text-to-CSV¹⁸, permet de comprendre où se localisaient ces actes au sein de l'immense ensemble textuel. Une analyse factorielle menée sur le tableau ainsi obtenu¹⁹ permet de voir que les quatre actes contenant la formule que nous traquons s'insèrent dans le tissu à la fois dense et très cohérent des actes clunisiens, celui qui va des débuts de l'établissement voire au-delà – avec les fameux documents antérieurs à la fondation²⁰ –, jusqu'aux premières décennies du XI^e siècle, vers 1020-1030. Il y a là un ensemble fortement structuré, sur lequel ces quatre textes contenant le préambule ont influé, mais qui sera en définitive déstabilisé entre le milieu et la fin du XI^e siècle, période où les documents clunisiens s'éloignent considérablement de leurs premières bases formulaires pour se diversifier en tous sens (fig. 23).

Fig. 23 - Cluny, évolution de la totalité du lexique dans l'édition de Bernard et Bruel (25 000 tri-formes), par analyse factorielle. Chaque point correspond à un acte. Les quatre actes suivis sont indiqués par des flèches (BB = Bernard et Bruel). Généralisées, de telles expériences permettraient de mieux saisir la dynamique scripturaire au sein de différents fonds documentaires.



- 5 Ayant suivi la diffusion d'une formule à l'échelle européenne, puis celui d'un formulaire au sein d'un *scriptorium*, la suite de nos analyses est logiquement consacrée à l'étude de cas complémentaires, mots isolés ou formules, afin de dégager différentes hypothèses quant à la régionalisation du lexique. Trois niveaux de vocabulaire sont ainsi distingués : courant, médian et endémique, en fonction de leurs fréquences respectives. Dans chaque cas, les liens entre fréquence et répartition géographique sont analysés à partir de tableaux obtenus grâce au logiciel Text-to-CSV.
- 6 1. En premier lieu, l'examen de la distribution des cinq cents lemmes les plus fréquents dans les documents diplomatiques à l'échelle européenne²¹, dont on aurait pu croire qu'ils ne fourniraient pas matière à distinction, a montré au contraire certaines formes de répartitions très nettes. Bien qu'influencée par la synchronicité de l'analyse et donc par les facteurs chrono-géographiques dégagés lors de la première partie de notre article, le traitement statistique de ces termes « courants » fait apparaître une première répartition géographique, correspondant plus ou moins aux grandes aires de l'Europe contemporaine : Péninsule italienne, Péninsule ibérique, îles Britanniques et Normandie, actuelle France, espaces germaniques, etc. Plus encore, la carte factorielle (fig. 24) présente une forme très explicite, qui n'est pas sans rappeler une carte de l'Europe – si l'on procède à une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Fig. 24 - CEMA, distribution du lexique. Analyse factorielle du tableau de contingence automatique des cinq cents lemmes les plus fréquents au sein du corpus. Plan factoriel 1-2.



- 7 Or, ça n'est pas *aqua*, *terra*, *molendinum*, *campus*, *deus*, ou encore *ecclesia* qui provoquent cette première forme de régionalisation – car ils sont partout présents, peu ou prou –, mais plutôt leurs combinaisons relatives et variables d'un ensemble documentaire à l'autre. Enfin, le stock lexical présent dans l'ensemble des corpus est lui-même étonnamment limité : le nombre de lemmes présent dans plus de 90 % des ensembles documentaires est seulement de 219, soit 1,28 % du stock lexical total²². Non seulement le vocabulaire « courant » est extrêmement limité, mais il provoque en outre des répartitions saisissantes, liées aux proportions relatives des différents termes. Au-delà des biais induits par les différentes typologies documentaires, cette situation revient à énoncer que les chartes étaient le reflet de la variabilité sociale de l'Europe médiévale, certaines zones contenant plus de *castrum* que de *capella*, de *villa* que de *monasterium*, etc.
- 8 2. L'examen numérique des termes ou formules moyennement fréquents – de quelques centaines à quelques milliers d'occurrences – montre des répartitions plus nettes encore. Plusieurs cas ont ainsi été examinés, préférentiellement en rapport direct ou indirect avec *terra* ou *aqua* : *molina*, *pomiferis* et *i[n]m[pomiferis]*, *gutta*, *finagium*, etc. (fig. 25 et 26).

Fig. 25 - CEMA, répartition géographique du lemme *molina*, par corpus.

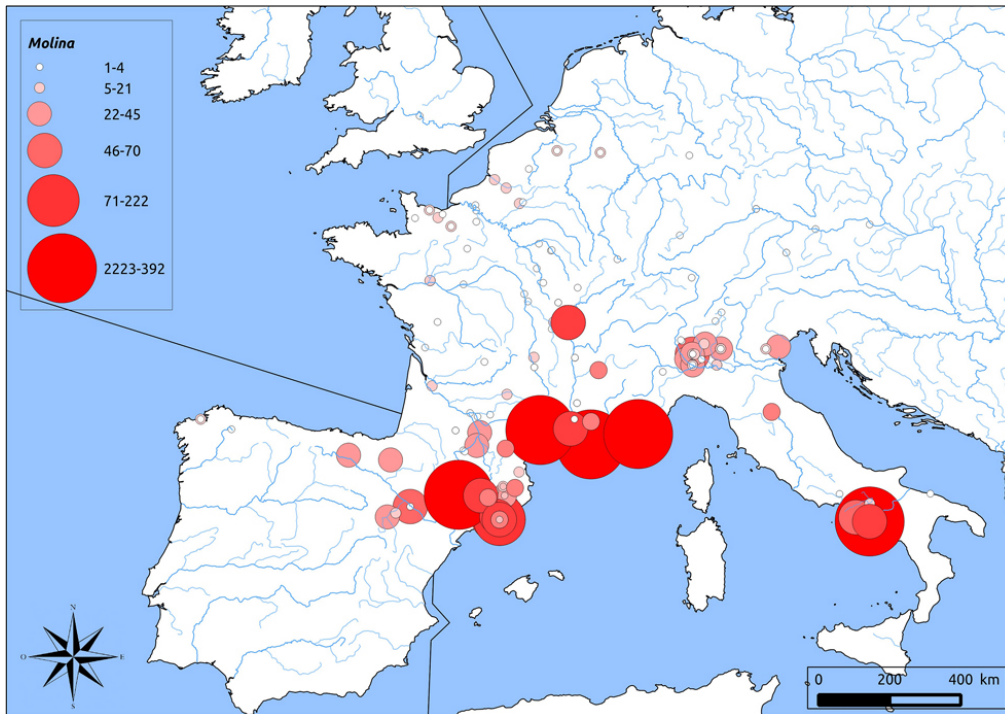
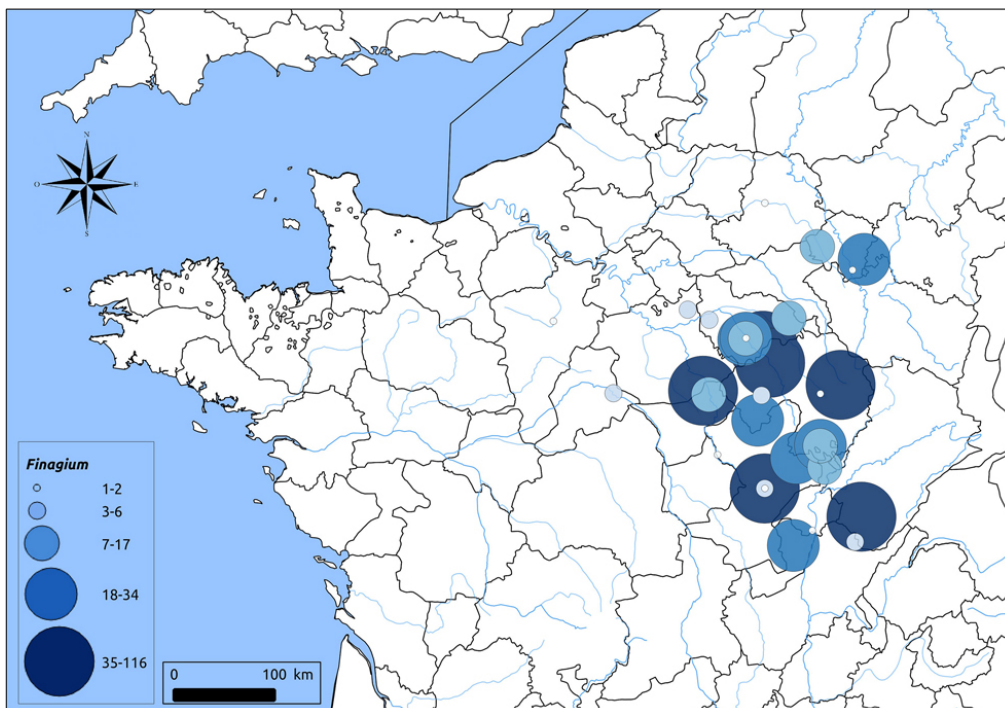
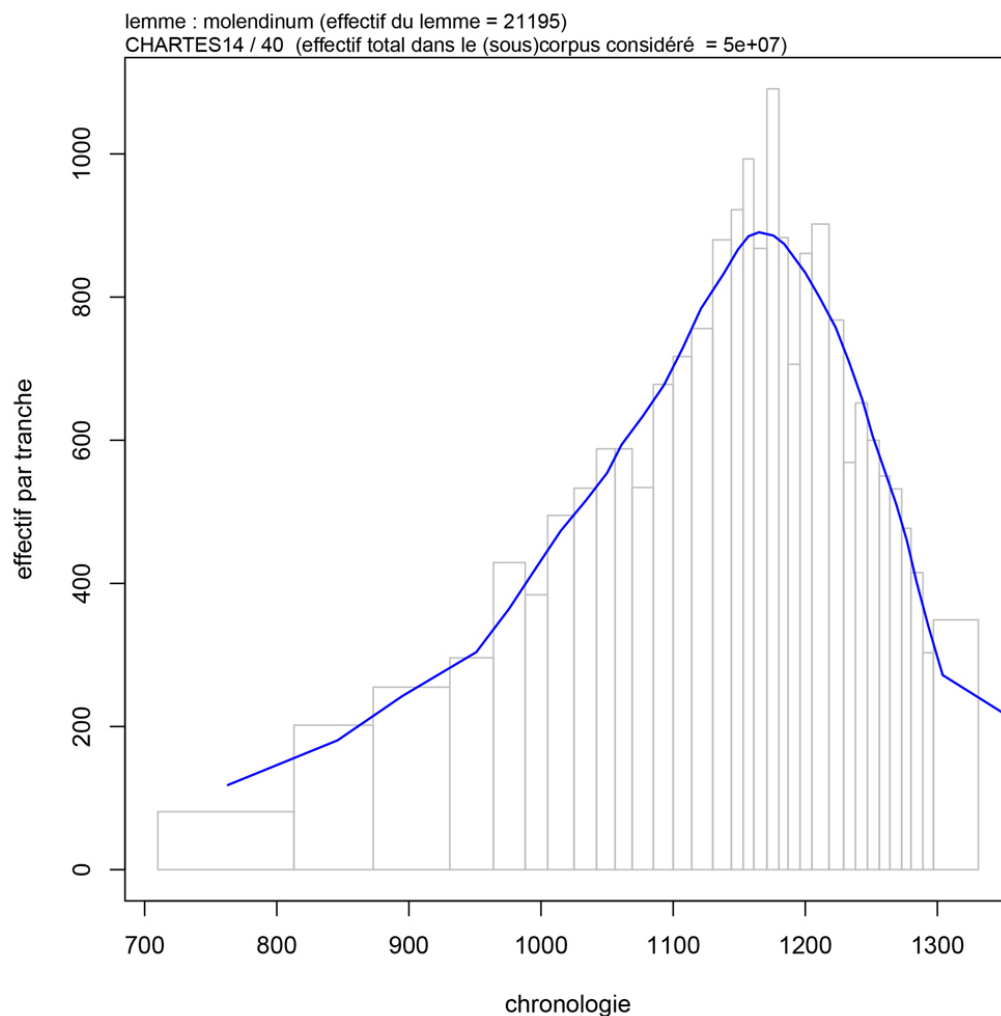


Fig. 26 - CEMA, répartition géographique du lemme *finagium*, par corpus.

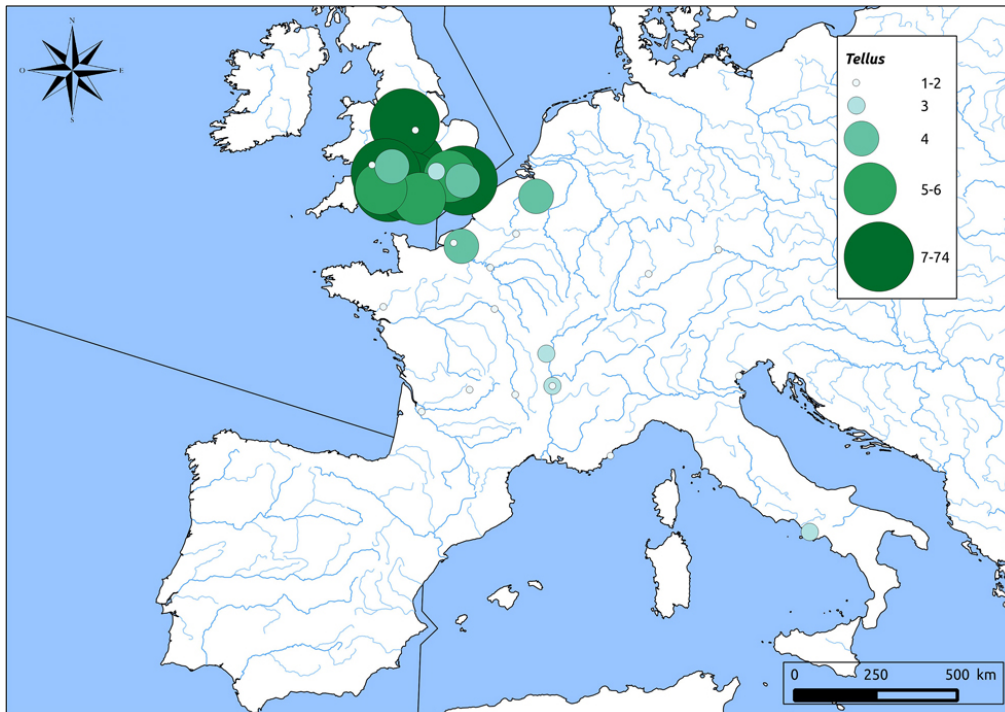


- 9 Les aires formées par ces termes sont précises, mais demeurent relativement vastes, c'est-à-dire à l'échelle d'une ou quelques régions contemporaines. La chronologie de la production des actes joue un rôle déterminant, mais pas de manière isolée : des facteurs sociaux spécifiques aux régions avaient probablement un impact crucial sur le choix du vocabulaire. Des analyses de la distribution chronologique des termes retenus montrent enfin tout ce que l'on peut attendre de ces nouvelles méthodes – cf. plus bas le cas du lemme *molendinum*, fig. 27.

Fig. 27 - CEMA, répartition chronologique du lemme *molendinum* dans la totalité du corpus (R et Cooc).



- 10 3. La dernière catégorie de vocabulaire identifiée a été qualifiée d'« endémique », selon un qualificatif emprunté à la biogéographie²³. Plusieurs exemples ont été pistés dans le *CEMA* : la formule « *pontis arcisque* » et le lemme « *tellus* », propres aux îles Britanniques ; le lemme *campius/campivus*, avec plus de six cents occurrences, presque toutes localisées en Lombardie ; le terme *increditus* [-um], propre au Mâconnais des X^e et XI^e siècles²⁴, etc. Soit un vocabulaire, qui, par essence et comme son nom l'indique, est le fruit du processus de régionalisation ainsi qu'un bon indicateur, pour l'historien, de l'avancée de celui-ci (fig. 28).

Fig. 28 - CEMA, répartition géographique du lemme *tellus*, par corpus.

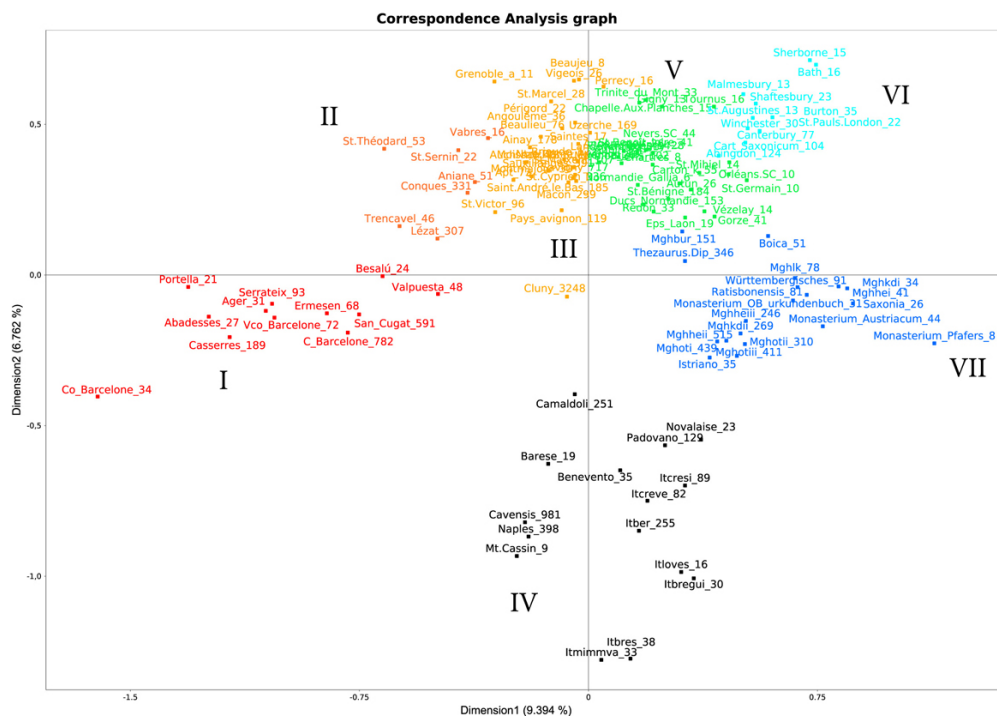
- 11 Ces différents résultats indiquent sans aucun doute l'existence de processus de régionalisation, encore bien mal connus, dont l'écrit fut à la fois le reflet et le catalyseur. Ces processus semblent toutefois opérer à différentes échelles – typologiques, documentaires, géographiques, etc. Ils prennent ainsi des formes variables, de la concentration lexicale forte sur une aire limitée (cf. fig. 28), à une diffusion plus large mais circonscrite (cf. fig. 25 et 26), qui correspondent à des modalités fréquentielles différenciées²⁵. La spatialisation des termes est en effet, dans certains cas, imputable à la rareté même de ces derniers, et donc à leur emploi limité dans un cadre local ou régional – vocabulaire « endémique », par exemple fig. 28. Cela ne signifie pas pour autant que cette variabilité puisse être attribuée à de simples « modes » scripturaires : ces termes endémiques sont pour nous de véritables marqueurs de la variabilité linguistique et sociale du Moyen Âge. Dans d'autres cas, nous constatons qu'une combinaison spécifique du lexique fondamental (« vocabulaire courant »), dont les proportions relatives sont très variables d'un espace à l'autre, entraîne d'autres formes de régionalisation. Celle-ci n'est pas provoquée par la simple présence ou absence des termes, mais par leurs combinaisons inégales. Dans ces variations fréquentielles et géographiques, nous retrouvons ici la logique même de l'emboîtement social de l'Europe médiévale, articulant différentes échelles géographiques, permettant la coexistence d'une cohérence générale et d'une variabilité très marquée, au sein d'un même système ecclésial²⁶. Ces quelques exemples donnent ainsi à penser que l'approche d'une géographie sociale du Moyen Âge, au sens où l'entendait Marc Bloch²⁷, est aujourd'hui possible, au-delà de la juxtaposition et des perspectives éclatées.

Analyses systématiques : des aires de scripturalité ?

- 12 Forte de ces observations, la recherche aborde par la suite un problème ancien mais encore non résolu : celui du passage d'informations fragmentaires sur la régionalisation à la définition d'aires pour l'ensemble du lexique. Si l'analyse des cas précédents n'est pas inintéressante, elle ne permet pas de trancher la question de l'existence d'« espaces diplomatiques », ici appelés « aires de scripturalité »²⁸. Grâce au logiciel Text-to-CSV – cf. fig. 4 de la première livraison –, le CEMA a ainsi été réduit en tableaux de contingences dans lesquels sont contenues les fréquences pour un très grand nombre de termes, pour chaque édition. Après traitement, les résultats permettent d'observer la dynamique du lexique des chartes, envisagé comme un tout, à l'échelle européenne.

- 13 Dans un premier temps, ne sont retenus que les actes situés dans la fourchette chronologique 900-1049, avec un traitement algorithmique des 1 800 bi-formes les plus fréquents de ces documents²⁹ (fig. 29).

Fig. 29 - CEMA, analyse factorielle de 1 800 bi-formes, par corpus (x^e-milieu du xi^e siècle). Plan factoriel 1-2, couleurs et numéros par zone géographique. Les regroupements géographiques se produisent donc à partir du seul lexique.



- 14 Plusieurs conclusions apparaissent : la régionalisation du lexique, tout d'abord, est particulièrement nette. Les actes italiens, tout comme ceux de la péninsule Ibérique – sur l'axe 2, en noir, groupe IV – et des îles Britanniques se distinguent fortement – sur l'axe 1, en bleu ciel, groupe VI. L'analyse confirme par ailleurs la spécificité des diplômes – bleu foncé, groupe VII, corpus issus des *MGH* –, bien que l'observation fût attendue. Ces derniers sont toutefois plus proches des actes issus des espaces germaniques et de ceux du nord-est de l'actuelle France que des autres corpus. Autrement dit, tout au long de l'axe 1 se trouve un dégradé allant du sud vers le nord, avec un passage de la Catalogne (en rouge, groupe I), aux ensembles du sud-ouest, contigus (en orange, groupe II), puis aux ensembles de la zone médiane voire du sud-est de l'actuelle France – Bourgogne du Sud, Auvergne, Poitou, Limousin, Provence – (en jaune, groupe III), aux actes du nord de ce même espace – Bourgogne du Nord, Champagne, Franche-Comté, Nivernais, Loiret, Lorraine, etc. –, ici en vert (groupe V). L'axe 1 se poursuit, vers la droite donc, par la présence des corpus des îles Britanniques (groupe VI), qui s'opposent sur l'axe 2 à ceux des espaces germaniques (groupe VII). Comme dans le cas des chartes comme objets et des édifices « romans » – cf. la première partie de l'article –, la zone médiane de l'actuelle France apparaît donc comme une « aire de scripturalité » relativement cohérente, avec la Bourgogne du Sud, l'Auvergne, le Poitou, le Limousin et la Provence, malgré des variations internes apparaissant lorsque l'échelle d'observation se fait plus fine. Le nord de l'hexagone est relativement cohérent au plan lexical, c'est-à-dire qu'il se singularise par rapport aux ensembles extérieurs, mais demeure peu régionalisé au plan interne pour cette période³⁰. Enfin, ces différents phénomènes recourent ceux d'ores et déjà identifiés à partir de la production des actes et des édifices. Grâce à une seconde série d'analyses portant spécifiquement sur la péninsule Italienne et sur l'actuelle France, ces « zonations » sont affinées et la méthode d'une géographie sociale des inégalités médiévales esquissée, ouvrant la porte à des analyses futures, probablement très riches. Tout se passe donc en somme comme si le « simple » examen de la distribution de bi-formes, dont on n'aurait pas nécessairement soupçonné l'intérêt, permettait à nouveau de retracer une carte

lexicale de l'Europe médiévale, cette fois de plus en plus précise. Mieux : les aires dégagées à partir des chartes (comme objets) et des bâtiments, précédemment identifiées, recourent parfaitement celles dégagées ici à partir du lexique ! Un tel faisceau d'indices laisse à penser que ces phénomènes, souvent envisagés de façon isolés – les chartes, les édifices, le lexique –, forment un tout cohérent – les regroupements géographiques observés correspondant non pas à des modes ou à des circulations de « formulaires », mais bien à des phénomènes sociaux. Quant à l'existence de ces particularismes lexicaux, ils s'expliqueraient alors par le fait que les spécificités sociales des différents espaces de l'Europe médiévale impliquaient la rédaction d'actes correspondant à une structure précise, d'où ils tiraient à la fois leur efficacité et leur capacité à être compris. Ceci n'exclut pas l'existence de « modes scripturaires », seulement que ces dernières étaient subordonnées à des principes sociaux, dont elles faisaient d'ailleurs partie. Cela n'est donc pas un hasard, si, dans les zones médianes et dans une partie des espaces méridionaux de l'actuelle France, la production d'un grand nombre d'actes aux ^x^e-^x^e siècles débute en parallèle d'une forte régionalisation du lexique. Comment l'expliquer ? Lors d'examen antérieurs, nous avons dit toute l'importance qu'avaient pu avoir dans ces espaces le repli à des échelles locales et l'émergence de nouvelles formes de sociabilité, en particulier au travers des monastères, privilégiant les « réseaux verticaux » entre dominants et dominés. Cette forme de régionalisation du vocabulaire et des dispositifs formulaires qui en sont issus correspondrait ainsi au phénomène que nous traquons depuis le début de ce double article, celui de l'émergence et de la dynamique de « zonations ».

15 Souhaitant systématiser ces hypothèses, une partie du travail est alors consacrée à la répartition du lexique dans l'ensemble du *CEMA*, analysée cette fois par demi-siècle, du ^{viii}^e au milieu du ^{xiv}^e siècle. Lors de l'établissement de ce dossier, nous avons en effet perçu l'utilité de procéder de manière itérative, en jouant sur les échelles chronologiques et géographiques. Une part beaucoup plus conséquente du lexique est ainsi retenue, avec 16 000 bi-formes décomptées dans 1 214 paquets documentaires³¹, soit un tableau de près de 200 millions de cases. Une fois traitée statistiquement, la matrice permet de générer différents graphiques, dont un exemple et une synthèse sont donnés ci-dessous (fig. 30a, 30b et 30c), modélisant la dynamique du lexique des actes dans le *CEMA*.

Fig. 30a - *CEMA*, nombre de paquets documentaires et de documents impliqués dans l'expérience ci-dessous.

Périodes	700-799	800-849	850-899	900-949	950-999	1000-1049	1050-1099
Paquets	19	25	41	38	60	79	98
Documents	1400	1324	2021	2272	6842	7612	9233
Périodes	1100-1149	1150-1199	1200-1249	1250-1299	1300-1349	Total	
Paquets	155	223	219	199	58	1214	
Documents	11565	19701	19833	23001	3009	107813	

Fig. 30b - CEMA, évolution générale du lexique (16 000 bi-formes) des actes diplomatiques dans le corpus. Chaque point représente un paquet documentaire (= un ensemble documentaire, divisé par période et nettoyé). Analyse chronologique seule.

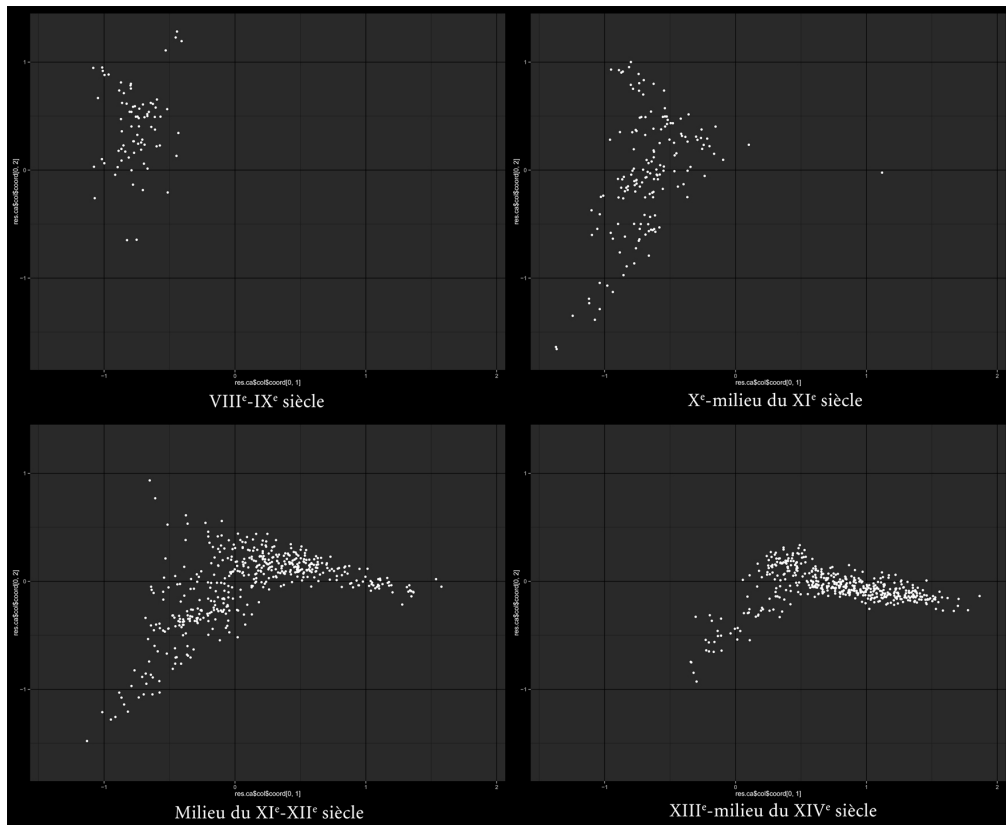
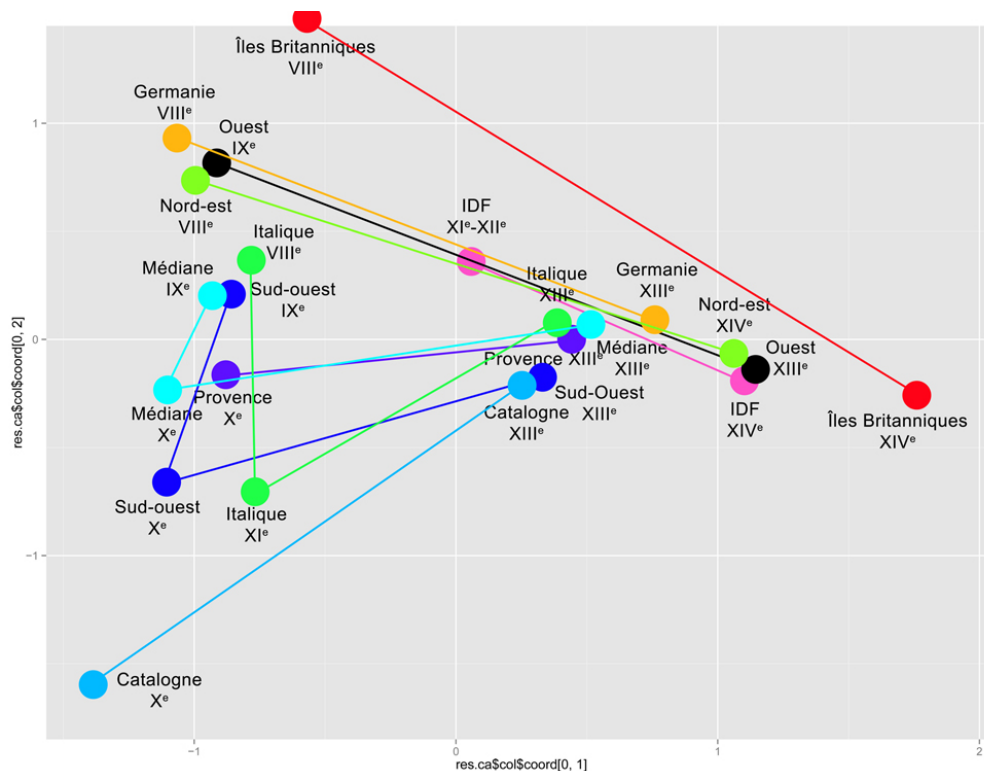


Fig. 30c - CEMA, évolution générale du lexique (16 000 bi-formes) des actes diplomatiques dans le corpus : graphique de synthèses à partir d'analyses multivariées. Germanie = espaces germaniques ; Ouest = France de l'Ouest ; Italique = péninsule Italienne ; Médiane = France médiane (Bourgogne du Sud, Auvergne, Poitou) ; Sud-Ouest = Languedoc ; Nord-Est = nord-est de la France et Belgique ; IDF = plaine d'Île-de-France.



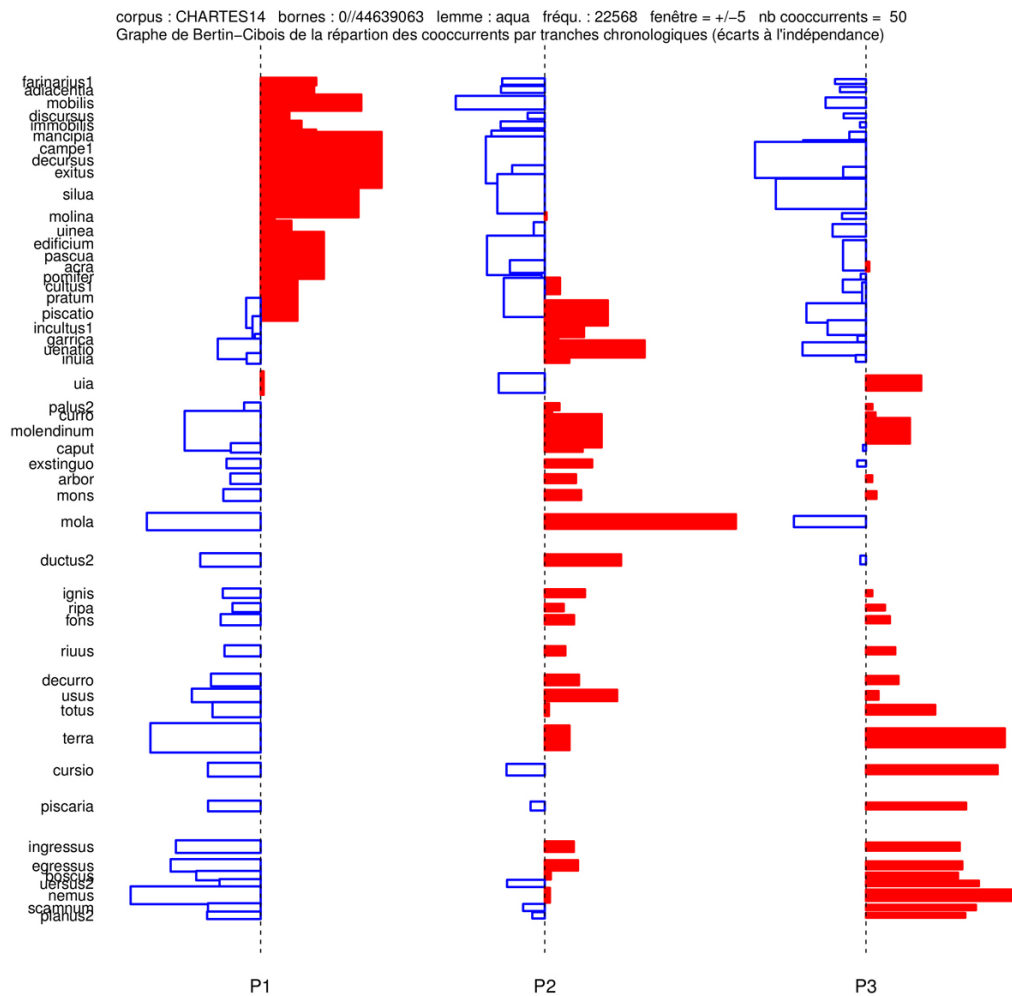
- 16 L'objectif est ainsi de qualifier, de façon inédite, l'évolution générale et régionale du vocabulaire dans l'Europe médiévale, sur le temps long. Trois phases distinctes sont observées :
- 17 1. Pour la période mérovingienne et carolingienne (fig. 30c, en haut, à gauche), le vocabulaire est très faiblement régionalisé, bien que spécifique par rapport aux périodes postérieures. Certes, les diplômes jouent là un rôle majeur, dans la diffusion de modèles et dans la composition des ensembles eux-mêmes. Toutefois, un contrôle effectué en retirant les actes impériaux et royaux des analyses montre que là n'est pas l'essentiel. Des analyses complémentaires (non présentées) montrent en effet que des ensembles de toutes provenances peuvent alors apparaître proches les uns des autres, dans une relative indistinction. Une observation rapprochée des résultats obtenus lors de la seconde partie de l'enquête : l'écrit est alors employé comme un système d'organisation sociale à vaste échelle, générant des réseaux de terres, d'institutions et de parentèles. Nous proposons de voir dans cette absence de régionalisation du lexique pour les périodes très hautes, l'un des effets de la stratification sociale et de l'organisation multipolaire de l'aristocratie hors-sol, en mouvement presque constant³², ce qui n'empêche en rien de fortes variations d'un corpus documentaire à l'autre³³. La diversité relative s'expliquerait alors par l'existence de conditions ponctuelles, locales, un substrat, qui nécessitaient parfois l'inflexion de l'écriture dans un sens ou dans un autre, d'où l'absence de régionalisation franche et l'existence d'une dispersion lexicale médiocre.
- 18 2. Dès la fin du IX^e et surtout aux X^e-XI^e siècles (fig. 30c, à gauche), la répartition du vocabulaire évolue radicalement. Tout d'abord, l'écrit diplomatique disponible dans le corpus se diversifie considérablement, avec un stock lexical beaucoup plus variable d'une zone à l'autre. Les espaces médians et globalement ceux du sud s'éloignent brusquement des tendances du nord, l'apparition de vastes corpus catalans renforçant encore cette situation. C'est à cette période que la distance la plus importante entre les corpus a été observée. Les ensembles provenant de ces régions – espaces médians de l'actuelle France, Italie centrale, Catalogne, Provence, quelques parties du sud-ouest de l'actuelle France – apparaissent alors comme fortement marqués par des logiques zonales et un vocabulaire propre. Or, selon nos hypothèses précédentes, il s'agit du moment même où des réseaux verticaux se développent considérablement, articulant des parts de la société numériquement beaucoup plus importantes et des couches socialement subalternes. Dans les zones possédant cette dynamique précoce, le système agraire est fortement remanié et l'*ecclesia* implante massivement des édifices dits « romans », afin de structurer la société ecclésiale se mettant alors en place. Si l'on revient au lexique : tout se passe comme si le repli social à une échelle plus locale avait parallèlement engendré de forts particularismes locaux dans la pratique scripturaire, ou du moins les avait considérablement renforcés³⁴. Dans cette perspective, vocabulaire, production des actes et édifications ecclésiales fonctionnent de concert. Nous rapprochons cet ensemble d'observations du phénomène théorique de l'encellulement³⁵. À l'inverse, dans les zones du nord, où nous avons supposé que ce remaniement était beaucoup plus tardif, un caractère d'homogénéité lexicale reste fortement présent. Il est d'ailleurs difficile d'y distinguer des ensembles régionaux, et ceci en dépit du fait qu'à une échelle plus large, ces espaces s'opposent nettement à ceux du sud³⁶.
- 19 3. Au XII^e, mais surtout aux XIII^e et XIV^e siècles (fig. 30c, au centre puis à droite), une dernière tendance se fait jour. Tout d'abord, des groupes régionaux plus nets se forment dans les zones septentrionales, au moment même où celles-ci reçoivent un grand nombre de documents. Ce qui permet de renforcer notre hypothèse du rôle de l'écrit dans l'ancrage des populations et, donc, le développement de pratiques localisées. Mais plus encore : malgré l'omniprésence de particularismes lexicaux, les distances entre les groupes tendent à se résorber ; tandis qu'elles ne cessaient de s'accroître lors de la phase précédente. Autrement dit, nous assistons à l'homogénéisation du lexique et des formules, dans un contexte de progressive formation européenne, dont l'homogénéisation est précisément le révélateur. Ces analyses donnent ainsi lieu à une série de réflexions sur le rythme de la structuration des grands espaces en Europe, la fabrique urbaine, le développement des monnaies, des cours de justice et de l'université, etc., mises en lien avec les autres hypothèses du travail. Les propositions de

Jacques Le Goff, sur la place du XIII^e siècle, sont particulièrement examinées³⁷. Mais le troisième moment contient, en quelque sorte, une tension : d'une part, la régionalisation se maintient et des ensembles géographiques demeurent cohérents (voire s'affirment) ; d'autre part, une distance entre ces groupes tend à se réduire. Nous proposons d'y voir l'impact des pratiques ecclésiastiques, encourageant simultanément cette double tendance, non contradictoire. Cette dernière favorise la cohérence d'une église universelle de plus en plus puissante, mais encore la fixation de la société, à travers des pratiques polarisantes³⁸, dont l'écrit est aussi l'un des vecteurs. C'est ce que nous proposons d'appeler le « paradoxe ecclésial » : pour s'affirmer, l'*Ecclesia* universelle doit s'appuyer sur des mécanismes de polarisation (d'abord topo-spatiaux), favorisant la dynamique sociale dans son ensemble mais aussi son propre pouvoir – ces mécanismes entraînant, en retour, une inévitable fragmentation. C'est ce paradoxe, ici trouvé dans l'analyse des chartes comme objets, des édifices et du lexique comme structure, mais repérable à différentes échelles, que nous plaçons par la suite au cœur d'une analyse sémantique, autour d'*aqua* et de *terra*. Les deux lemmes, en lien direct avec la question de la Création et donc du *mundus*, se situent en effet au cœur de cette tension, puisqu'ils sont directement reliés à la question de l'appropriation foncière et de la spiritualisation.

Spiritualiser le monde : l'écriture de l'élément aquatique

20 C'est un truisme : les systèmes de représentations jouent un rôle fondamental dans les systèmes sociaux humains, passés ou présents³⁹. Bien qu'ils n'en constituent pas la totalité, ils en assurent néanmoins la cohérence, en conférant un sens aux éléments, relations et mouvements qui les constituent. À ce stade de l'enquête, toujours dans la perspective globale d'éclairer les liens entre les textes, le *mundus* et la dynamique du féodalisme, nous nous sommes tournés vers deux termes et leurs champs sémantiques respectifs : *aqua* et *terra*. Partant de sous-éléments de la structure idéale et donc d'études de cas précises, ces deux « monstres sémantiques » permettaient d'éclairer comment les actes diplomatiques agissaient tels des *dispositifs* impactant la perception et le statut du monde⁴⁰, permettant sa *transfiguration*, d'abord par l'association au registre scripturaire. Ce dernier axe d'analyse permettait ainsi de revenir à la question initiale de la sémantique historique, tout en l'articulant au problème de la dynamique précédemment observée, afin d'en identifier une part des ressorts. Dans les deux cas, ces champs étaient omniprésents dans les documents numérisés, avec respectivement plus de 75 000 et 310 000 occurrences au sein du *CEMA* et de la *Patrologie latine* (fig. 31).

Fig. 31 - CEMA, évolution des cooccurrences d'*aqua* dans la totalité du corpus, divisé en trois tranches chronologiques égales (P1 : VII^e-X^e siècle ; P2 : XI^e-milieu du XII^e siècle ; P3 : milieu du XII^e-milieu du XIV^e siècle) (R et Cooc).



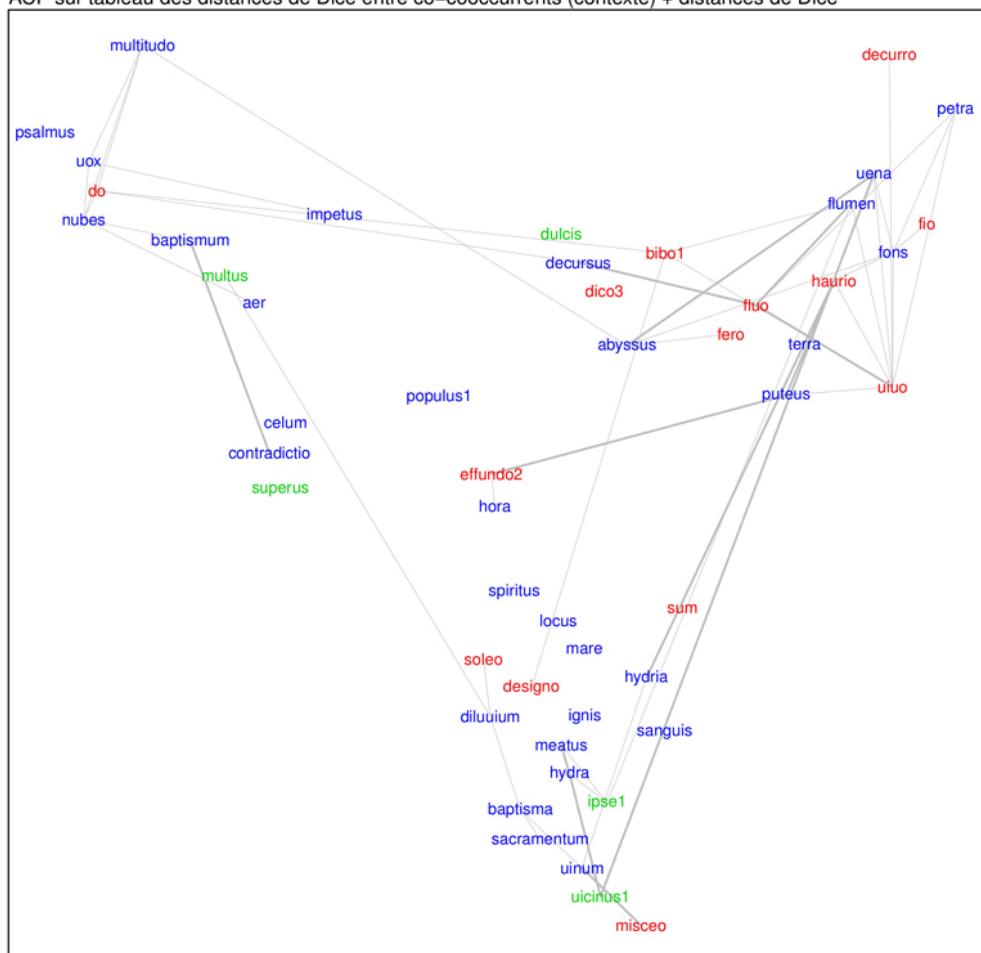
- 21 À l'échelle de l'Europe médiévale, l'élément aquatique jouait un rôle fondamental dans le processus de spiritualisation des créatures, transformant le statut des êtres mais aussi des choses. Or, malgré cette position centrale, peu de travaux ont été consacrés à *aqua*⁴¹. Ceux portant sur la liturgie et le baptême, à quelques exceptions notables⁴², ne l'évoquent paradoxalement que très rarement directement. Concernant les chartes, cet « oubli » paraît encore plus patent⁴³. Partant de ces dernières, 254 lemmes liés à l'élément ont été repérés, au sein des préambules, des formules stéréotypées, mais aussi des descriptions de l'écosystème. L'examen précis des contextes dans lesquels l'eau apparaît au sein des documents diplomatiques a ainsi permis d'identifier les catégories idéelles et les éléments matériels liés à celle-ci, entre pureté, nécessité et dangerosité. À travers les mentions relevées dans des dizaines d'éditions, l'enquête montre comment l'élément aquatique – à travers *aqua*, *fluuius*, *rivus*, *rippa*, *torrens*, *gutta*, etc. – permet à la fois de fragmenter, de catégoriser et de polariser un territoire, en le munissant de propriétés distinctives. Une première contradiction (seulement de surface) est alors relevée : malgré ce rôle polarisant, *aqua* est en effet la plupart du temps vouée à demeurer un élément générique, indistinct, autrement dit : pur. Mais c'est précisément cette pureté qui permet son association à un nombre très important de qualificatifs, et *de facto* sa variabilité sémantique : *benedictam*, *salsam*, *frigidam*, *calidam*, *parvam*, *mortuma*, *vivam*, etc.
- 22 En étudiant la sémantique aquatique dans les nombreux préambules d'actes évoquant la Création divine⁴⁴, en particulier dans le monde Anglo-Saxon, l'analyse montre le rôle que celle-ci pouvait avoir en tant que créatrice de liens, jouant un rôle fondamental dans ce qu'Anita Guerreau-Jalabert a proposé d'appeler la « matrice d'analogie générale⁴⁵ ». Nous

avançons qu'elle assure une place identique dans les descriptions de l'écosystème, y compris les plus matérielles. L'eau, d'un point de vue de l'organisation topo-spatiale, constituait l'élément par excellence de la mise en réseau, du repérage, de l'identification. Les fleuves, rivières, lacs, puits, jouaient en effet un rôle fondamental, en créant des réseaux de mots et de choses, déterminants en l'absence de carte. En examinant les occurrences de l'élément dans les actes, c'est donc la formation des catégories mondaines et plus généralement l'impact de l'écriture sur celles-ci que nous étudions. Les formes plus rares de l'élément sont ainsi analysées, de la neige au déluge, à travers des cas qui révèlent toute la complexité d'un champ permettant de créer des « lieux spirituels ». Pour terminer cette analyse d'une typologie sémantique, les valeurs relatives des lemmes désignant des cours d'eau (*aqua*, *rippa*, *flumen*, *fluuius*, *alveus*, *fluuiolus*, *riuis*, *amnis*, etc.), sont examinées en contexte. On observe alors qu'ils possèdent un sens précis et ne sont pas totalement permutables. Toutefois, ce n'est pas la taille, c'est-à-dire la mesure, ni même ses liens hydrographiques⁴⁶, qui déterminent cette catégorisation, mais la stabilité du débit⁴⁷ : un critère qui s'intègre pleinement à la pensée médiévale⁴⁸.

23 Souhaitant étendre ces constatations, l'enquête se tourne alors vers les encyclopédies, les textes narratifs (*vitae*, chroniques, *exempla*), les textes exégétiques et théologiques enfin. L'eau y est omniprésente. Des analyses sont ainsi consacrées à l'étude de l'élément dans le *De universo* de Raban Maur (fig. 32), en particulier dans le livre qu'il lui consacre intégralement : *De diversitate aquarum*.

Fig. 32 - Raban Maur, *De universo* : champ lexical du lemme *aqua* dans le texte (R et Cooc).

corpus : PL bornes : 0//103428697 stock cible : 302480 lemme : aqua fréq. : 406 fenêtre = +/-5 nb coo ACP sur tableau des distances de Dice entre co-cooccurents (contexte) + distances de Dice



24 Celui-ci est alors rapproché d'Isidore de Séville, mais aussi du Cantique des trois enfants (Dn 3, 52-90). D'autres textes sont par la suite comparés à ces constatations initiales : le *De miraculis* de Pierre le Vénérable, dont trois récits exemplaires impliquant *aqua* sont

étudiés dans une perspective structurale⁴⁹, puis dans l'introduction-chronique du *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche*⁵⁰, enfin dans les *Miracles* de Rocamadour (1172)⁵¹. Ces deux derniers ensembles impliquent en effet des franchissements de cours d'eau, révélateurs quant au statut de notre lemme. Pris comme un tout, rapprochés des pratiques judiciaires et hygiéniques⁵², ils permettent de comprendre comment *aqua* avait la capacité de brouiller les règles qui régissaient l'ordre spatio-temporel, le plus souvent en les abolissant.

- 25 L'analyse se poursuit ensuite sur les préambules d'actes impliquant l'élément aquatique, dont est étudiée à la fois la sémantique – dans une perspective comparée, en particulier dans le cas de la Parabole de Lazare et de la formule issue du livre de l'Ecclésiastique, « *Sicut aqua extinguit ignem, ita elemosinam extinguit peccatum* » (Si 3, 30). Là encore, les textes diplomatiques et exégétiques sont rapprochés, pour tenter d'éclairer l'omniprésence de ces préambules, qui ne se limitent pas aux deux exemples mentionnés, mais se compte par dizaines de variantes et centaines d'occurrences. Après ce parcours documentaire, incluant aussi la Vulgate, *aqua* se voit ainsi rapproché de différentes valences : la pauvreté ; l'extériorité charnelle – rejet des biens matériels ; sortie du *mundus* – ; l'intériorité spirituelle ; la grâce⁵³ ; le *textus* ; le non-temps, l'infini. Dans cette perspective, l'eau – y compris au sein de préambules – agit comme un élément du *transitus* : elle permet la transformation de la part charnelle et des *terrae* en éléments spirituels, célestes. En comparant la structure des préambules, la recherche reconstruit un schéma opposant *dives, terrenus opus* à *justicia et caritas* ; *falsus* à *verus* ; *terra* ou *terrenus* à *celum, celestis* ; *temporalia, transitor, vicissitudo, caduca* à *sempiternus, perpetuus, eternus* ; *visibilis* à *invisibilis*. Au sein des actes, c'est *aqua*, qui, associé au don, à *gratia* et au *textus*, permet cette transfiguration. Ce parcours structurel amène enfin à examiner les liens étroits entre l'écriture et l'eau, à travers les cooccurrences (nombreuses et déterminantes) de *scriptura, textus* et *aqua*⁵⁴. C'est alors la *Patrologie latine* qui sert de corpus de référence, selon deux phases chronologiques : des Pères à la période carolingienne – Vulgate, saint Jérôme, Grégoire le Grand, Césaire d'Arles, Bède le Vénérable, Alcuin, Haymon d'Auxerre, Rémi d'Auxerre, Raban Maur, Paschase Radbert, etc. ; à partir des X^e-XI^e siècles et au-delà – Odon de Cluny, Atton de Verceil, Martin de León, Honorius Augustodunensis, Anselme de Laon, Bruno de Segni, Hugues de Saint-Victor, Hildebert de Lavardin, etc. À travers cette réflexion, c'est le statut des actes que l'enquête souhaite éclairer, en tant que dispositifs spirituels capables de transformer des biens terrestres en biens célestes.
- 26 La dernière phase de ce parcours autour du statut de l'élément aquatique a été consacrée à l'analyse, cette fois quantitative, de son réseau sémantique dans la totalité de la *Patrologie latine*. Une formalisation, déjà présentée⁵⁵, est alors employée pour reconstruire la structure du champ. Vingt et un lemmes issus des tables du chapitre que Raban Maur consacre à *aqua* dans le *De universo* sont ainsi examinés simultanément. De cette analyse, il ressort que les différentes manifestations de l'élément se répartissent selon deux axes de catégorisation : d'une part, l'appartenance au registre terrestre/céleste (fig. 33a), d'autre part l'appartenance au registre charnel/spirituel (fig. 33b).

Fig. 33a - Patrologie latine, champ lexical pour 21 lemmes relatifs à l'élément aquatique (R et Multivar.R). Plan factoriel 1-2. Opposition entre les lemmes célestes et les lemmes terrestres.

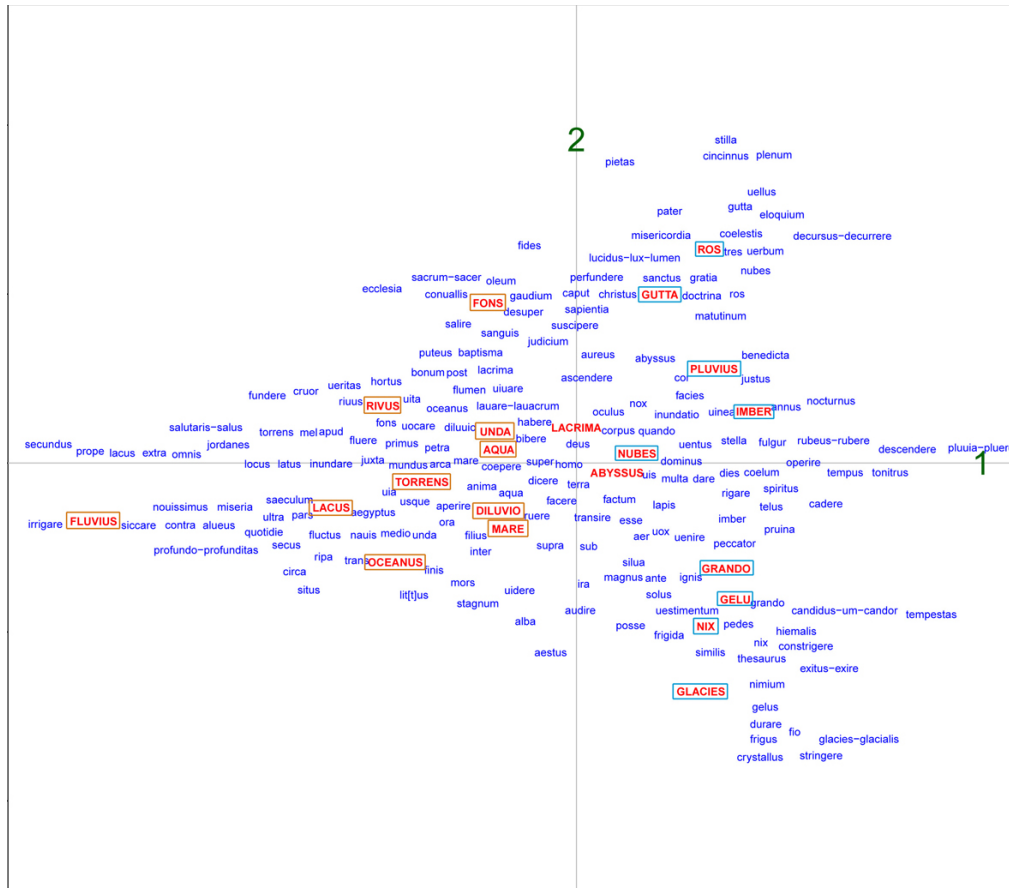
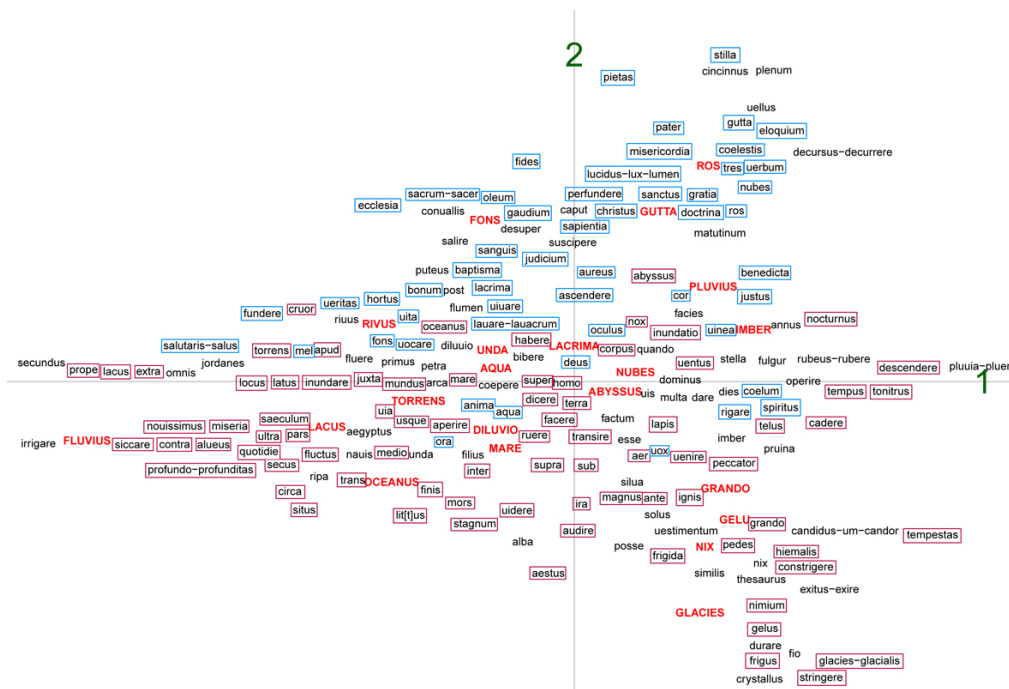


Fig. 33b - Patrologie latine, champ lexical pour 21 lemmes relatifs à l'élément aquatique (R et Multivar.R). Plan factoriel 1-2. Opposition spiritus/caro.



27

Cette situation frappante de netteté conduit ainsi à l'étude synchronique des vingt et un lemmes – d'abord pour les manifestations célestes de l'élément, entre incertitudes et bienfaits, puis les manifestations terrestres de l'élément, entre *periculum* et *stabilitas* –, puis dans leur sémantique propre. Parallèlement, l'analyse diachronique du même réseau lexical montre

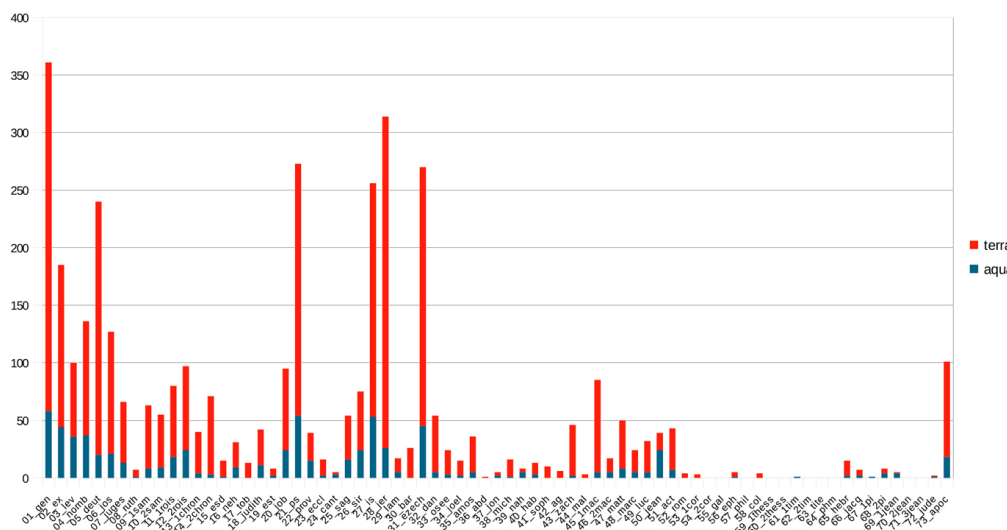
que la structure modélisée – terrestre/céleste, charnel/spirituel – reste globalement stable tout au long de la chronologie, des Pères au début du XIII^e siècle. En définitive, l'élément apparaît de nouveau comme un opérateur fondamental du *transitus*, assurant le passage entre la terre et le ciel, tout comme le *textus* dont elle est l'analogie. Les contradictions traversant son champ ne font ainsi que renforcer son statut de vecteur multiforme de la grâce, encourageant le dépassement des règles sociales et spatio-temporelles, mais dont les franchissements demeurent néanmoins contrôlés par l'*ecclesia*.

De la terra carnalis à la terra sanctorum

28 « *Ecce ego adducam diluvii aquas super terram ut interficiam omnem carnem in qua spiritus vitae est subter caelum universa quae in terra sunt consumentur* » (Gn 6, 17). Avec l'étude conclusive de la *terra*, la recherche se place au cœur du complexe qu'elle cherchait à analyser : entre écriture, *mundus* et dynamique du féodalisme européen. Sa situation lexicale est toutefois radicalement différente de celle d'*aqua* : tandis que cette dernière apparaît sous des formes multiples, qui sont autant de révélateurs de son sens, la *terra*, bien que « déclinable » – *pulvis, lutum, tellus, gleba, humus, etc.* –, présente un visage beaucoup plus homogène et singulier. Omniprésent dans tous les types documentaires, le terme résiste ainsi de prime abord à l'analyse sémantique. Peut-être, précisément, car son sens est fondamental pour la société médiévale et que, de ce fait, son évocation est génératrice de tensions.

29 L'examen diachronique des cooccurrences du lemme dans la *Patrologie latine* montre que celui-ci renvoie tout à la fois à l'Homme, à la reproduction et à la parenté – *homo, gens, semen, populus, fructus*⁵⁶ –, à la domination (*dominus, rex, princeps*), à l'élément aquatique (*mare, aqua*), ainsi qu'à la fragmentation et à l'unité – *orbis, pars, dies, ecclesia, pax*. *Celum* reste cependant le premier cooccurent de *terra*, qui s'associe toutefois fortement avec l'élément aquatique. Dans un premier temps, c'est donc cette complexité que l'analyse tente d'éclairer. On constate alors que ses valences, plutôt neutres dans la Vulgate – où elle apparaît en premier lieu comme un don et une quête⁵⁷ –, ont profondément évolué chez les Pères de l'Église⁵⁸ (fig. 34).

Fig. 34 - Vulgate, occurrences des lemmes *aqua* et *terra* par livre.

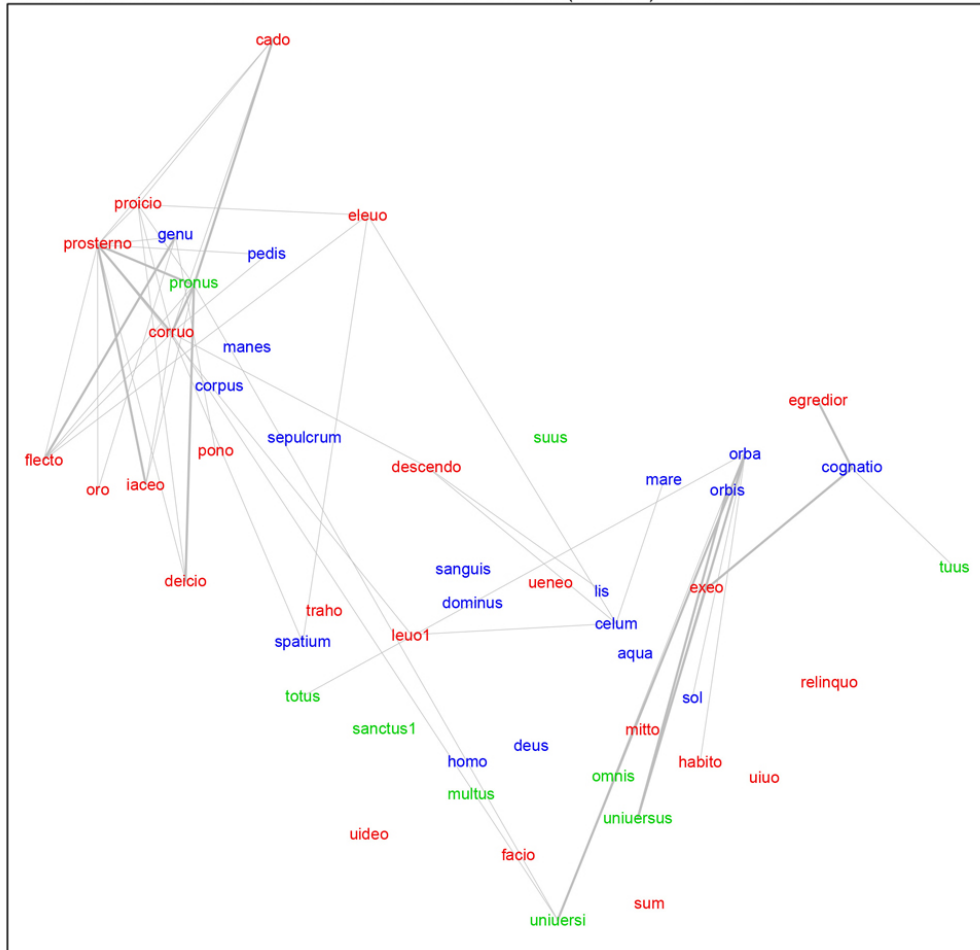


30 Ces derniers font en effet osciller *terra* entre rejet, association à une chaire mondaine d'une part (*caro, corpus, homo*), et d'autre part ultra-valorisation, en lien avec les saints, la Vierge ou le Christ. Une rupture et des éléments sémantiques que l'on ne retrouve que difficilement dans les principaux glossaires ou dictionnaires parallèlement examinés – Niermeyer⁵⁹, Latham, Gaffiot, Du Cange, etc. Là encore, l'examen du *De universo* de Raban Maur permet de distinguer plusieurs valences articulées, a priori contradictoires : la *terra* comme patrie céleste ; la *terra* assimilable à la chair du Christ ; la *terra* peut désigner la Vierge (et la *veritas*) ; par extension, elle peut désigner l'*ecclesia* elle-même – parfois à travers le *Paradisus* et l'*hortus*

deliciarum – ; la *terra* c'est aussi *homo* ; par extension, elle désigne l'*humana natura* ; enfin, elle renvoie à *caro* (fig. 35).

Fig. 35 - *Acta Sanctorum*, champ lexical du lemme *terra* dans le corpus (R et Cooc). C'est un double mouvement du saint face à la *terra* qui structure le champ. Entre, en haut à gauche, humiliation, projection vers celle-ci (*cado, projicio, prosterno, flecto, jaceo, pono, descendo*, etc.), en lien avec la dimension charnelle (*genu, pedis, manes, corpus, sepulcrum*, etc.), mais aussi la fuite de cette même *terra*, en particulier par la pérégrination (*relinquo, exeo, egredior*, etc.), souvent aquatique (*aqua, mare, orba, orba*, etc.). Ce simple examen synchronique montre à quel point la *terra* est au cœur de vives tensions sémantiques.

corpus : AASS bornes : 0//26771137 stock cible : 26771137 lemme : terra fréqu. : 15669 fenêtre = +/-5 ACP sur tableau des distances de Dice entre co-cooccurrents (contexte) + distances de Dice

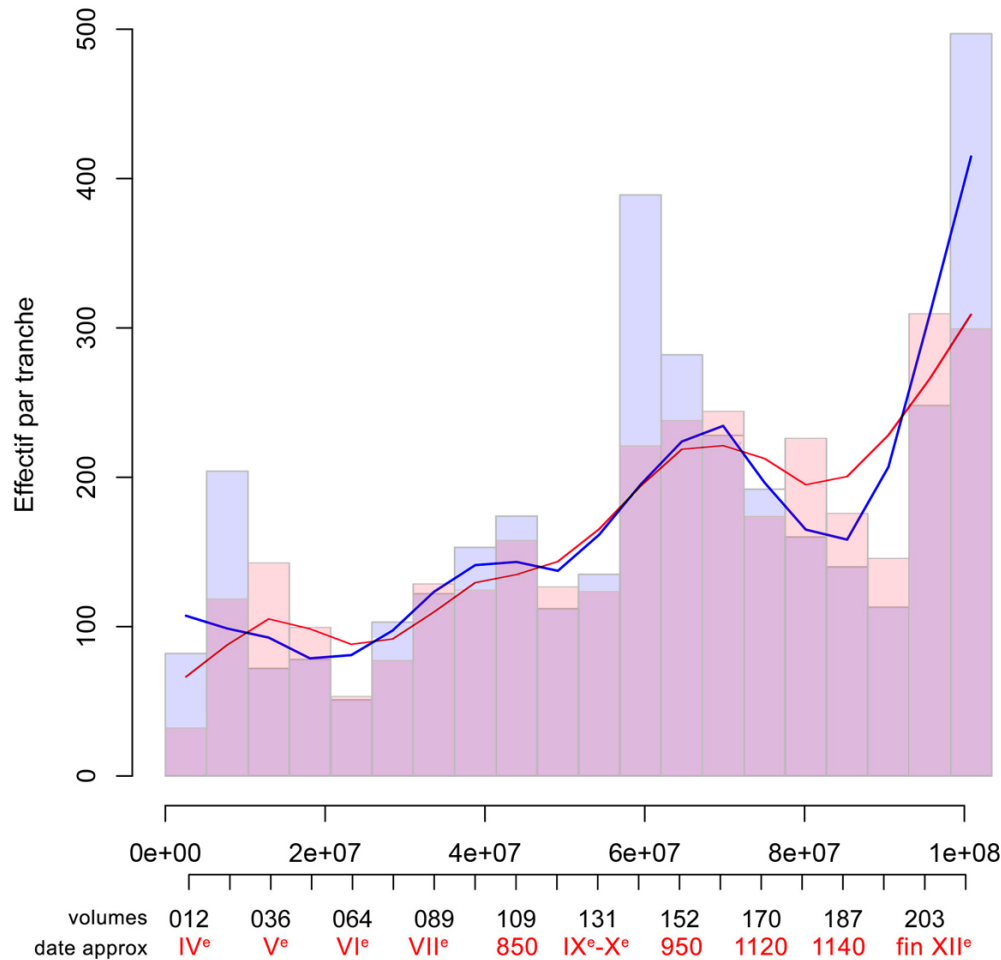


31

La poursuite de l'examen diachronique des cooccurrences de *terra* dans la *Patrologie* montre cependant l'abandon progressif (bien que lent) des liens entre celle-ci et la dimension transitoire de l'existence, le siècle et le péché. Ainsi, si à la période carolingienne, le balancement alternatif entre une *terra* charnelle et une *terra* spirituelle se poursuit, des auteurs tels qu'Alcuin, Wigbald ou Angelôme de Luxeuil recherchent déjà une solution synthétique, non contradictoire, où la *terra* pourrait désigner à la fois la chair des hommes et celle, spirituelle, du Christ. Ici, apparaît d'ailleurs un élément central du champ : la *terra* renvoyait fondamentalement à *homo*. Cette insistance sur les liens entre *terra*, *homo* et *caro* est loin d'être sans conséquence, puisque dès 1980, Alain Guerreau indiquait que « le rapport de *dominium* ou de *seigneurie* était un rapport de pouvoir visant indissolublement des hommes et une terre⁶⁰ ». La recherche montre ainsi que, même à haute époque, ce rapport théorique de permutation presque automatique entre les deux éléments reposait sur une équivalence sémantique fondamentale. Les hommes étaient issus et, plus encore, fait de la *terra*. Parallèlement, d'autres études diachroniques sur les cooccurrences de *terra* et *ecclesia*, puis de *terra* et *sanctus* sont réalisées. Dans les deux cas, l'enquête montre le renforcement de ces associations particulièrement valorisées. La *terra* s'autonomise par ailleurs progressivement, cessant lentement d'être exclusivement une *terra* universelle – lien entre *terra* et *uniuersus* en déclin –, pour être

désignée par des qualificatifs distinctifs (*arabilis, cultus, proprius*, etc.). Le lemme se voit ainsi plus largement associé aux structures dominantes, subissant *de facto* une forte spiritualisation. Parallèlement, les intellectuels opèrent une dénégation de plus en plus nette de ses propriétés négatives (charnelles et temporelles), pourtant très affirmées voire dominantes chez les Pères. La *terra*, tout comme *homo*, doit et peut donc être spiritualisée, d'abord parce qu'elle appartient au registre du charnel. C'est *aqua*, bien entendu, qui joue ce rôle fondamental et le lien entre les deux lemmes est analysé chez plusieurs auteurs – Tertullien, saint Jérôme, Bède le Vénéral, Candide de Fulda, Haymon d'Auxerre, etc., et particulièrement Guillaume Durand.

Fig. 36 - Patrologie latine, évolution des cooccurrences entre *terra* et *sanctus* (en bleu), *terra* et *ecclesia* (en rouge) (R et Cooc).



32 Comment a pu s'opérer *in concreto* cette spiritualisation de la *terra* ? À travers cette question, nous revenons *in fine* aux actes et à la dynamique inégale observée lors de la seconde partie de l'enquête. En examinant les occurrences du lemme dans les documents diplomatiques, elle constate que les pics de mentions du lemme se concentraient là encore de façon inégale. À partir de huit ensembles régionaux – zone médiane de l'actuelle France, Île-de-France, Normandie, nord - nord-est de l'actuelle France plus *Thesaurus diplomaticus*, Catalogne, Lombardie, îles Britanniques –, l'analyse montre que ces occurrences étaient corrélées aux pics de production de chartes précédemment observés. Dans la zone médiane de l'actuelle France, aussi bien en Mâconnais qu'en Auvergne ou Poitou, on constate que ces mentions explosent au moment même où les actes sont passés, aux X^e-XI^e siècles. Or, puisque le haut Moyen Âge se singularisait, pensons-nous, par une volonté de stabiliser la progression agraire, nous en déduisons que de grandes quantités de *terrae* nouvelles furent intégrées au système dans ces zones, à ce moment précis, le plus souvent au profit de l'*ecclesia*. C'est ce mouvement d'inclusion, rendu possible par la dégradation du système domaniale et donc le relâchement du contrôle sur les espaces en friche, qui s'observe selon nous ici. Il ne s'agirait donc pas d'un simple remaniement du système agraire, mais de son extension, à une échelle inédite.

Inversement, en Île-de-France ou dans les îles Britanniques, ce pic de mentions de *terra* n'arriva qu'aux XII^e-XIII^e siècles, tout comme la forte production des actes. Autrement dit, après le relâchement des interdictions autour de la mise en culture prit place un mouvement massif de transformation de terre charnelle en terre spirituelle, grâce aux propriétés structurelles de la *scriptura*, en lien avec *aqua*. Ces pics d'actes correspondaient ainsi à un transfert massif de *dominium* à l'*ecclesia*, ainsi qu'à une modification considérable de l'équilibre entre charnel et spirituel, entre terrestre et céleste. L'hypothèse doctorale développée étant que les actes jouaient un rôle central dans cette spiritualisation, de par les propriétés mêmes qui leur étaient attribuées. *Le monde de l'écriture*, en définitive, n'était pas autre chose qu'une *écriture du monde*, une *spiritualisation inégale du monde*.

Pour conclure : l'inégale dynamique du féodalisme européen

- 33 La cohérence et la pluralité, le *monde de l'écriture* et l'*écriture du monde*, sont bien les plans fondamentaux que nous avons essayé d'articuler au cours de cet essai. Longtemps laissé disjoint pour des raisons historiographiques, épistémologiques et techniques, le présent exposé a tenté de montrer, partant d'un corpus de chartes, qu'aucune de ces facettes ne pouvait être envisagée isolément. Cherchant dans la distribution même de cet ensemble une partie de son sens, nous avons poursuivi un parcours documentaire et théorique qui nous a conduits à couvrir une large part de l'Europe médiévale, entre le VII^e et le milieu du XIV^e siècle, tout en nous focalisant souvent sur les VIII^e-XII^e siècles. Nos lecteurs attentifs l'auront noté : ce que nous avons essayé de faire en premier lieu, c'est d'ordonner un matériau, une partie de l'héritage culturel médiéval, très fréquemment supposé en ruine (le *monde de l'écriture*), puis de conférer un sens à la distribution ainsi observée (l'*écriture du monde*), en la confrontant à divers éléments du système de représentation de cette société. Malgré les destructions multiples et les pertes déplorables qu'il ne s'agit en aucun cas de nier, nous nous sommes attachés à montrer la cohérence d'un ensemble documentaire, dont les contrastes constituaient autant de révélateurs d'une tendance générale. L'explosion de l'écrit documentaire au XII^e siècle et la mutation généralisée de la documentation aux X^e-XI^e siècles sont des paradigmes ici délaissés au profit d'un *horizon sémantique*, dont nous avons tenté de rendre une partie de la forme structurale, sans pour autant en négliger la variabilité.
- 34 Résumons les hypothèses proposées au fil des deux parties de cet article :
- 35 1. Dans l'Europe médiévale, la production des chartes reflétait des dynamiques zonales inégales, dont elles étaient à la fois l'expression et le catalyseur. Les profondes disparités observées à partir des textes numérisés, mais aussi édités et plus largement conservés – plus de 520 000 actes intégrés à l'analyse –, montrent en effet que le pic maximal de rédaction des actes était atteint dans des moments variés, avec parfois plus de trois siècles de décalage. L'actuelle Bourgogne constitue un observatoire remarquable de ces contrastes, entre une partie méridionale à la dynamique scripturaire précoce, débutant à la fin du IX^e siècle et s'entendant pour son maximum jusqu'à la moitié du XI^e siècle, puis une partie septentrionale où les actes n'arrivent en masse qu'aux XII^e-XIII^e siècles.
- 36 2. Examinant le corpus des actes originaux de l'Artem, nous n'avons pas constaté de contradiction notable entre la distribution des chartes intégrées à celui-ci et celle des actes contenus dans les cartulaires. L'examen de ce même corpus nous a par ailleurs permis d'observer que les chrono-géographies correspondaient aussi à des typologies d'actes majoritaires, d'actions, d'acteurs, qui sont surreprésentés ou sous-représentés dans certaines configurations socio-géographiques.
- 37 3. À l'échelle de l'Europe, la distribution des actes des VII^e-IX^e siècles répond à une sémantique profondément différente de celle des X^e-XIV^e siècles, tout en sachant que le seuil de séparation entre ces deux sémantiques évolue d'une zone à l'autre : le basculement s'effectuant parfois dès la fin du IX^e (vers 870/880), d'autres fois au XII^e siècle. La première, que nous avons évoquée comme un phénomène de « concentration diffuse », correspond à un moment où les actes ne semblent suivre aucune répartition chrono-géographique apparente autre que celle

propre aux bases des pouvoirs dominants, principalement mérovingiens et carolingiens. Ce système impliquait une répression stricte concernant l'expansion agricole (*stabilitas*), qui devait demeurer sous contrôle, ce qui explique, dans la plupart des zones, un nombre d'actes resté relativement faible. La distribution des actes correspond ainsi au fonctionnement d'une aristocratie mobile, hors-sol, qui nécessite pour son bon fonctionnement des relations à longue distance et des points de chute permettant le ravitaillement. Cette hypothèse nous permet de délaisser l'idée d'une progression de l'écrit comme technologie, a minima en tant que facteur déterminant. Le nombre d'actes n'aurait ainsi pas augmenté à cause d'une diffusion des pratiques et des connaissances, mais par une évolution de la relation à l'écrit et de son insertion comme dispositif social lié à la domination.

38 4. C'est à la toute fin du IX^e siècle que naît au sein de *quelques espaces* la seconde sémantique des actes, qui reflète désormais la dynamique d'une ou de plusieurs zones. Les chartes y deviennent alors beaucoup plus nombreuses, mais surtout, elles concernent désormais une aristocratie plus subalterne, voire des *quidam*. Ces derniers sont dès lors impliqués dans des « réseaux verticaux » n'articulant plus seulement la frange supérieure de la société, mais toutes les strates, et dans lesquels les monastères ou d'autres institutions ecclésiales jouent le rôle de pivots hautement polarisés, prenant alors un ascendant définitif sur lesdites zones. C'est cette seconde phase qui débute à différents moments, en fonction de la résistance des structures aristocratiques et, pensons-nous, épiscopales, mises en place lors de la première phase. Cette phase correspond à l'exposé magistral de Robert Fossier autour du concept d'encellulement⁶¹, dont, là encore, les actes sont une manifestation et un catalyseur.

39 5. Dans la plupart des régions étudiées, en effet, une forte présence de documents pour les périodes mérovingienne et carolingienne tend à retarder l'arrivée des documents de la seconde phase et ainsi l'essor fulgurant (mais profondément inégal) de l'écrit documentaire. Ce système est par exemple majoritaire entre Loire et Rhin, dans les espaces germaniques ou dans le nord de la péninsule Italienne, où les structures des pouvoirs anciens et, dans quelques cas, le régime domanial, sont probablement demeurés forts au-delà du milieu du IX^e siècle. Là, les institutions dominantes recevront principalement des actes aux XII^e, XIII^e voire XIV^e siècles, avec toutefois d'importantes nuances que nous avons tenté de mettre en lumière. Nous en déduisons que des formes d'organisation sociale directement héritières des systèmes du haut Moyen Âge y ont perduré tardivement.

40 6. Ces deux moments aux prolongations variables correspondaient à des organisations sociales assez dissemblables, à l'efficacité pratique tout aussi variable. Dans la première, suivant en cela l'historiographie, les réseaux aristocratiques jouaient probablement un rôle tout à fait moteur, encore que leurs relations passaient déjà très largement par l'*ecclesia* et dépendaient de l'articulation autour des terres sous le contrôle de cette dernière, en partie grâce aux actes. Le manque de polarisation induit par l'organisation des structures nécessitait toutefois un contrôle mobile des exploitations, et ceci d'autant plus qu'on y pratiquait une agriculture largement extensive. L'interdiction stricte de défricher arbitrairement la terre, d'opérer des chasses sans en avoir l'autorisation participait à l'idéal de *stabilitas*, que nous avons perçu, pour notre part, pour cette période et encore une fois après l'historiographie, comme une volonté de non-expansion – rareté des actes, relations horizontales, concentration diffuse, non-régionalisation donc organisation globalement homogène. Le relâchement, au moins partiel autour de ces interdictions dans les zones à la périphérie du système, favorisa une certaine forme de dynamique⁶² – observée, pour notre part, dans l'explosion scripturaire « multichronique » –, immédiatement récupérée par l'*ecclesia*, dont la prétention à la domination de l'organisation sociale se voyait devenir hégémonique, du fait même de ce relâchement. L'inclusion de *quidam*, de *miles* et, plus largement, le phénomène de prise en compte directe des couches subalternes, longuement évoqué, encouragea un nouveau type de relation rendu possible par l'ensemble de ces mouvements conjoints. Ce second système (« roman » ?) multiplia pour sa part les pôles de contrôle en implantant un grand nombre de bâtiments destinés à durer pour l'éternité, accentuant très fortement la fixation des populations, la polarisation de l'organisation topo-spatiale et du temps, ainsi donc que la ponction en faveur de l'institution dominante.

- 41 7. Ces oppositions correspondent très exactement à celles déterminées à partir de la distribution de 9 000 édifices romans, montrant par-là que les observations réalisées à partir des actes correspondent de facto à une structure, structure partagée avec les églises, qui sont aussi un reflet de la dynamique et un moyen de celle-ci.
- 42 8. Le contenu lexical (et donc sémantique) des documents diplomatiques, en particulier le vocabulaire lié à l'écosystème, correspondait massivement aux différentes zones identifiées comme autant de dynamiques différentielles et pourtant articulées. Trois phases sont observées : a. Pour les périodes mérovingiennes et carolingiennes, le vocabulaire est à la fois peu régionalisé et globalement homogène – en tant que sous-corpus ; b. Au moment même où certaines zones connaissent une forte dynamique scripturaire et sociale, le contenu des actes des espaces concernés se singularise fortement, tout en se définissant comme un corpus beaucoup plus cohérent à leur échelle : c'est le cas, de nouveau, dans la zone médiane et le sud-est de l'actuelle France, en Catalogne, et dans le centre de la péninsule Italienne pour ce que nous avons pu observer ; c. Au cours des siècles qui suivent (XII^e et surtout XIII^e siècle), cette régionalisation ne semble pas s'effacer, mais le contenu des actes et donc des formules devient, à l'échelle européenne, nettement plus cohérent, la variabilité cédant progressivement place à des écarts moindres entre zones/sous-corpus.
- 43 9. Au-delà des relations sociales au sens strict, les actes étaient aussi des dispositifs agissant fortement sur le *monde*. Parce qu'ils contenaient des descriptions, des toponymes, des hydronymes, ils en permettaient la transfiguration par simple association au registre scripturaire, qui renvoyait de son côté au pôle spirituel, à Dieu et son *verbum*, à *scriptura* ainsi qu'à *textus*. Le *mundus*, somme des créatures générées par Dieu, était en effet, depuis la chute et le péché originel, associé au pôle charnel, à l'instabilité, au siècle. Le transfert d'une terre (don, vente, échange, etc.) favorisait ainsi le passage d'un bien depuis un registre plutôt négatif, charnel, temporel, à un registre plutôt positif, spirituel, intemporel. Si bien que *le monde de l'écriture* (l'acte de rédiger) revenait étroitement à *une écriture du monde*, une spiritualisation du monde, à partir d'une série d'homologies structurelles qui traversait l'acte de part en part.
- 44 10. L'élément aquatique jouait un rôle déterminant dans la spiritualisation du monde et des créatures qui le peuplaient. L'eau – dont le paradigme était l'eau baptismale – renvoyait précisément aux mêmes valences que l'écriture, à laquelle elle était de ce fait étroitement associée, par les théologiens de la *Patrologie latine*, mais aussi dans les *exempla* ou les préambules : pureté, transparence, vecteur du *transitus*, immatérialité, intemporalité. Elle brouillait ainsi les codes de l'organisation topo-spatiale, permettant en quelque sorte de « retirer du monde au monde », mieux, de soustraire certaines parcelles de terre aux influences néfastes du siècle. Notre hypothèse est que le passage d'une *terra* par la *scriptura* produisait, pour simplifier, les mêmes effets qu'un baptême, autrement dit le passage d'*homo* par *aqua*.
- 45 11. La *terra* pouvait aussi bien être une chair charnelle qu'une chair christique. En diachronie, la très forte augmentation des cooccurrences de ce lemme avec *ecclesia* ou encore *sanctus*, montre toutefois que l'institution ecclésiale fit tout son possible pour faire pencher la balance du second côté des associations, du moins lorsqu'il s'agissait de terres qu'elle avait pu acquérir. En passant aux mains de l'institution dominante, la *terra* devenait, en effet, une terre spirituelle, un paradis sur terre, parfaitement tolérable et valorisée.
- 46 12. Le pic des occurrences du lemme *terra* correspondait très étroitement, dans bien des cas de figure, au moment majoritaire de la production des actes. Il apparaît donc avec d'importants décalages d'un espace à l'autre. Ce mouvement massif de *terrae*, probablement produit par le relâchement autour des interdictions de cultiver des terres en friche au moment du basculement dans la seconde phase, correspond aux moments de l'encellulement (au pluriel donc), que nous pourrions ramener abstraitement à une transformation massive de terre charnelle en terre spirituelle. Autrement dit, ce transfert massif des terres revenait à modifier considérablement l'équilibre entre charnel et spirituel, terrestre et céleste, dans une zone donnée, ce qui n'était qu'une autre manière de dire que le système avait alors été profondément remanié au profit de l'*ecclesia*.
- 47 À l'issue de ces recherches, il semble que cette tentative pour articuler les formes et les sens des corpus médiévaux puisse être poursuivie dans plusieurs voies. *Aqua* et *terra* ont été l'un des

filis adoptés, comme une évocation de la Création conduisant à sa transformation. Mais il ne s'agit pas que de l'une des facettes d'une dynamique sociohistorique autrement plus complexe. Partant d'une comparaison historiographique systématique avec les monographies et synthèses d'histoire économique, rurale et urbaine, une possibilité consisterait à définir ce qui faisait la ou les spécificités de chaque zone identifiée, dont il s'agirait en premier lieu de mieux déterminer les contours par un traitement systématique et géolocalisé du vocabulaire. Une cartographie par ailleurs tout à fait superposable à celle potentiellement définissable à partir d'autres types documentaires : manuscrits, numismatique, châteaux, églises gothiques, itinéraires d'abbés ou d'évêques, toponymie et anthroponymie, iconographie, *vitae* et *gestae*, etc.⁶³. Partant de ces divisions organisées, il serait alors possible de suivre l'évolution conjointe de séries de termes clés, déterminés sans a priori à partir de listes de fréquences – relevant du système agraire, mais aussi de la hiérarchie ecclésiastique, des infrastructures, de la parenté ou du temps –, pour ainsi tenter de faire émerger une théorie sémantique plus complète des inégalités qui ont déterminé la dynamique de la *Civilisation de l'Occident médiéval*.

Reçu : 2 mars 2016 – Accepté : 15 mars 2016

Notes

1 G. KUBLER, *Formes du temps. Remarques sur l'histoire des choses*, Paris, 1973, p. 45 (traduit de *The Shape of Time. Remarks on the history of things*, New Haven, 1962).

2 Ou plutôt de déterminer si une telle chose était possible à partir de différents éléments composant l'héritage culturel : N. PERREAUX, « L'écriture du monde (I). Les chartes et les édifices comme vecteurs de la dynamique sociale dans l'Europe médiévale (VII^e-milieu du XIV^e siècle) », *Bucema*, 19/2 (2015) [en ligne : <https://cem.revues.org/14264> \h].

3 Voir l'introduction dans la première livraison.

4 M. ZIMMERMANN, *Écrire et lire en Catalogne (IX^e-XII^e siècle)*, Madrid, 2003, t. 1, p. 283, 323-324 et 355 ; t. 2, p. 844 ; E. DE ROZIÈRE, *Recueil général des formules usitées dans l'empire des Francs du V^e au X^e siècle*, Paris, 1861, p. 682 et 718 ; E. MAGNANI, « Du don aux églises au don pour le salut de l'âme en Occident (IV^e-XI^e siècle) : le paradigme eucharistique », in N. BERIOU ; B. CASEAU et D. RIGAUX (éd.), *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge)*, t. 2, Paris, 2009, p. 1021-1042, ici p. 1023-1024 ; J. BELMON, « “In conscribendis donationibus hic ordo servandus est...” : l'écriture des actes de la pratique en Languedoc et en Toulousain (IX^e-X^e siècle) », in M. ZIMMERMANN (dir.), *Auctor et Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Paris, 2001, p. 283-321, ici p. 298.

5 CYRPIANUS CARTHAGINENSIS, *De opere et eleemosynis*, éd. PL, 4, col. 601-622b, ici 603b : « Non utique illa delicta quae fuerant ante contracta, nam illa Christi sanguine et sanctificatione purgantur. Item denuo dicit : Sicut aqua extinguit ignem, sic eleemosyna extinguit peccatum (Ec 3, 33). Hic quoque ostenditur et probatur quia, sicut lavacro aquae salutaris gehennae ignis extinguitur, ita et eleemosynis atque operationibus justis delictorum flamma sopitur. » Voir aussi ID., *Testimonia adversus Judaeos*, éd. PL, 4, col. 675-780b, ici 729b. HIERONYMUS STRIDONENSIS, *Epistolae*, éd. PL, 22, col. 325-1224, ici col. 642 : « His pigmentis atque odoribus fovet cineres quiescentes, sciens scriptum : “Sicut aqua extinguit ignem, ita eleemosyna peccatum”. » (Ec 3, 33) ; col. 727 : « Ac ne quis putet me solas in Nebridio praedicare eleemosynas, quanquam et has exercuisse sit magnum, de quibus dicitur : “Sicut aqua extinguit ignem, ita eleemosyna extinguit peccatum” (Ec 3, 33), ad caeteras virtutes ejus veniam, quas singulas in paucis hominibus deprehendimus. » ; col. 892 : « Nemo ab ea pauperum vacuus reversus est. Quod obtinebat, non divitiarum magnitudine, sed prudentia dispensandi : illud semper replicans, Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequuntur (Mt 5, 7). Et : “Sicut aqua extinguit ignem, ita eleemosyna extinguit peccatum”. » (Ec 16, 9).

6 J. BELMON, « *“In conscribendis donationibus...”* », *op. cit.*, p. 298. La formule est aussi mentionnée dans M. LAUWERS, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts : morts, rites, et société au Moyen Âge. Diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècle*, Paris, 1997, p. 173, note 3. Concernant les formulaires, voir en dernier lieu : A. RIO, « Les formulaires mérovingiens et carolingiens : tradition manuscrite et réception », *Francia. Mittelalter, Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 35 (2009), p. 327-348 ; *Id.*, *Legal Practice and the Written Word in the Early Middle Ages*, Cambridge, 2009.

7 Le terme « valence(s) » est ici employé dans un sens linguistique/sémiotique. Voir G. MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, 1993 (première édition en 1974), article « *Valence lexicale* ».

8 Lc 16, 24 : « *Et ipse clamans dixit pater Abraham miserere mei et mitte Lazarum ut intingat extremum digiti sui in aqua ut refrigeret linguam meam quia crucior in hac flamma.* »

9 A. BERNARD et A. BRUEL (éd.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, 1876-1903 [désormais abrégé BB], t. 1, n° 269. La charte est aussi conservée en original et présente dans la base de l'Artem [1820:926]. Dans celui-ci, Gerbaldus donne divers biens à l'abbaye, dans le *pagus* de Chalon : à Bruailles (*Brilanga*), Marcilly (*Mimiliaco*), Maumont (*Maalmonte*), Culay (*Culecis*) et Courcelles (*Curcellis*), tous situés aujourd'hui dans le canton de Louhans, sous réserve de les exploiter pour lui jusqu'à la fin de sa vie, date à laquelle ces terres et ce qu'elles contiennent reviendront à l'institution. Le document est aussi présenté dans B. ROSENWEIN, *To be the Neighbor of Saint Peter : the social meaning of Cluny's property, 909-1049*, Londres, 1989, p. 174-176. Les autres actes sont les n° 524 (février 941), n° 527 (mars 941) et n° 649 (943-944).

10 Document Artem n° 3270 (1076) : « *ab hereditate mea extorris et vitae aeternae expers, cum divite illo qui micam panis Lazaro* » *negavi in inferno sepeliatur* ».

11 R. LOTTIN (éd.), *Chartularium insignis ecclesiae cenomanensis quod dicitur Liber albus capituli*, Le Mans, 1869, n° 177 (1040) : « *Ne ergo, velud dives ad mensam sedeam avarus ; vos autem ad ostium, ut Lazarus, lingua canina linctus : sed simus simul Lazari, apostolica lingua lincti, a Divite largo micam suscipientes ; qui, dum ad Inferna descendit, non Abraha guttam depoposcit, sed ejus sinum reddidit confertum.* »

12 « *Ego Abbo rogatus dictavi* » pour l'acte de 926 ; « *Tetgerius rogatus scripsit* » en février 941 ; « *Tetgerius, in vicem cancellarii, scripsit* » pour celui de mars 941 ; « *Ego Otgerius rogatus scripsi* » dans le document de 943-944.

13 Par exemple : BB, n° 345 (927-942), n° 392 (931), n° 649 (943-944) et n° 807 (951).

14 H. DONIOL (éd.), *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand, 1864, n° 117 (sans date) et n° 489 (milieu du X^e siècle).

15 La présence de l'évêque de Mâcon, Gérard, dans les signataires de la charte n° 269, nous a poussés à effectuer une recherche dans le *CEMA*. Nous découvrons ainsi une seconde occurrence de cette dernière, au sein de l'édition du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, désignant probablement le même personnage : « *Ego Abbo rogatus istam notitiam scripsi et subscripsi. Datum iii die vel mense superscripto, anno iii regnante Rodulfo rege.* », cf. M.-C. RAGUT (éd.), *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon : connu sous le nom de Livre enchaîné*, Mâcon, 1864, n° 501 (c. 928).

16 J. BASCHET, *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, Paris, 2000, suit l'évolution iconographique de la parabole.

17 Soit les syntagmes composés de trois formes. L'étude des tri-formes possède un avantage sur l'analyse des mots isolés, car elle se situe déjà à un niveau formulaire et sémantique.

18 Présenté dans N. PERREAUX, « L'écriture du monde (I)... », *op. cit.*

19 Contenant en définitive 25 000 tri-formes (retenues pour leur fréquence) et 4 668 documents, soit plus de 116 millions de cases.

20 Voir en dernier lieu : M. INNES, « On the material culture of legal documents : charters and their preservation in the Cluny archive, ninth to eleventh centuries », in W. BROWN, M. COSTAMBEYS, M. INNES et A. KOSTO (dir.), *Documentary Culture and the Laity in the Early Middle Ages*, Cambridge, 2013, p. 283-321.

21 Par ordre de fréquence, la liste des 500 lemmes les plus courants dans le *CEMA* : *et, de, in, qui, sum, is, hic, ipse, omnis, ad, suus, sanctus, noster, cum, ego, ecclesia, do, meus, dominus, uel, per, habeo, facio, ut, terra, idem, que, predictus, deus, pro, nos, dico, annus, ille, abbas, pars, filius, alius, si, signum, presens, frater, locus, unus, dies, quam, atque, episcopus, non, se, nomen, res, teneo, rex, quod, monasterium, heres, ex, aut, ius, homo, totus, concedo, uos, aliquis, uolo, siue, superscriptus, sicut, autem, uilla, uero, iste, scribo, nec, manus, dono, ago, debeo, charta, tempus, uester, tu, uxor, inter, nosco, futurus, duo, possum, uinea, super, monachus, etiam, perpetuus, supra, testis, tam, donatio, pertineo, presbyter, domus, dedo, sine, possideo, beatus, successor, liber, bonus, anima, apud, prefatus, confirmo, inde, christus, ibi, decima, sed, solidus, trado, fidelis, gratia, quisquis, incarnatio, uideo, proprius, firmo, num, sub, comes, mensa, nullus, finis, scilicet, prior, quidam, usque, indictio, potestas, integer, post, uidelicet, honor, uia, mansus, rogo, dictus, salus, tuus, mons, filia, firmus, casa, ita, permaneo, subscribo, auctoritas, contra, canonicus, denarius, uendo, ullus, supradictus, tertius, infra, pater, pratum, pagina, medietas, littera, manes, iustus, uoluntas, testa, iam, conuentus, uenditio, magnus, come, sino, dominicus, petro, quondam, uir, reddo, pertinentia, pecia, nisi, ubi, tres, aqua, regno, quia, capitulum, persona, quis, prepositus, accipio, ibidem, feodum, imperator, modo, eleemosyna, diuinus, presentia, miles, quicumque, sigale, regnum, ratio, meridies, exinde, calende, sic, uoco, tum, dux, uenerabilis, memoro, donum, ciuitas, monacha, archiepiscopus, clericus, scio, bona, publicus, quartus, fides, pono, quoque, compono, ceterus, ne, uniuersi, campus, minister, primus, roboro, recipio, iudex, libra, en, uita, talis, molendinum, notarius, decanus, similiter, census, igitur, alodium, dictum, silua, coram, iuxta, archidiaconus, chartula, consentio, ualeo, amnis, item, superius, pretium, iubeo, trinitas, mater, hereditas, millesimus, semper, consilium, alter, unde, sigillum, decimus, singulus, constituo, presumo, promitto, augustus, cunctus, laudo, qualiter, lego, dato, quattuor, recognosco, secundus, possessio, uis, quantum, iamdictus, insuper, ante, posterus, remedium, usus, propter, ordo, uterque, pertica, memoria, apostolicus, persoluo, magister, dilectus, testimonium, seruius, altar, conuenio, ero, tamen, ueneo, confero, pax, assensus, territorium, francus, parens, petitio, curtis, quilibet, festa, uicis, curia, indiuiduus, domina, amen, uenio, crux, germanus, eternus, auris, sedes, mitto, termen, soluo, communis, castrum, an, secundum, audio, iustitia, multus, parochia, preceptum, dimitto, princeps, absque, liceo, beneficium, sacer, consuetudo, annualiter, antea, solidum, uiuo, nihil, sanctor, mensura, cenobium, sacerdos, duco, maneo, serum, redditus, femer, nemus, imperium, decem, modus, stabilis, cancellarius, contineo, saluus, duplus, pascua, sex, remaneo, antecessor, ob, pena, comitatus, munimen, nomino, inspicio, quinque, canonica, terminus, uallis, intersum, pignus, capella, consensus, impressio, commutatio, peto, quatenus, nonus, amor, perpetuo, saluator, concessio, uiginti, paulus, feliciter, utilitas, legitimus, capellanus, iudicium, placeo, modius, termino, construo, seruitium, cultus, uinum, uox, scriptum, priuilegium, octo, pius, marca, exitus, apostoli, iuro, nouus, statuo, contradictio, clementia, quintus, retineo, aer, obtineo, mors, dominium, signo, tabula, argentum, percipio, peruenio, omnipotens, credo, simul, diaconus, defendo, dum, decerno, quidem, seruiens, papa, corpus, lex, firmiter, quietus, licentia, no, inuenio, acquiro, mando, campe, deinceps, tenor, quiete, at, reor, appendicia, par, uerbum, obseruo, libertas, preterea, itaque, uicecomes, tantum, corroboro, oriens, iaceo, portio, eligo, gloriosus, prope, frango, quando, abbatissa, incultus, sextarius, aduocatus, confirmatio, imperpetuus, sol, benedictus, firmitas, abeo, soror, obitus, predium, uniuersitas, enim, obliquo.*

22 17 075 lemmes ont été repérés dans l'ensemble du *CEMA*. Il convient de comparer ce chiffre au nombre de lemmes contenu dans la banque du lemmatiseur *Omnia*, soit environ 70 000. L'expérience implique donc près de 20 % du stock lexical médiolatin connu, ce qui est loin d'être négligeable.

23 H. ELHAÏ, *Biogéographie*, Paris, 1968.

24 Sur ce terme : C. DU FRESNE DU CANGE *et alii*, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. 4, Paris, 1845, col. 334b ; R. OURSEL, *Terres de Bourgogne*, Saint-Léger-Vauban, 1995, p. 154 ; A. GUERREAU, « Réflexion sur l'historiographie clunisienne. Biais, apories, concepts », in D. MÉHU (dir.), *Cluny après Cluny. Constructions, reconstructions et commémorations, 1790-2010*, Rennes, 2013, p. 247-294, ici p. 288 *sqq.*

25 Le vocabulaire qualifié ici d'« endémique » (c'est-à-dire appartenant à un espace très limité) étant généralement moins fréquent (quelques centaines d'occurrences) que celui qualifié de « médian » (quelques milliers d'occurrences), dont la diffusion est plus large (quelques régions contemporaines).

26 A. GUERREAU, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », in N. BULST, R. DESCIMON et A. GUERREAU (dir.), *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècle)*, Paris, 1996, p. 85-101 ; D. IOGNA-PRAT, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Paris, 2006 ; I. ROSÉ, *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin du IX^e-milieu du X^e siècle)*, Turnhout, 2008 ; M. LAUWERS (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, 2014.

27 M. BLOCH, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de synthèse historique*, 46 (1928), p. 15-50 [réédité in *Mélanges historiques*, t. 1, Paris, 1963, p. 16-40 et *Histoire et historiens*, Paris, 1995, p. 94-123] ; G. DUBY, « Les sociétés médiévales. Une approche d'ensemble », in *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris, 1973, p. 361-380.

28 Soit la question de l'existence de régions diplomatiques, autrement dit de zones (dont la taille, probablement variable, resterait à définir), dans lesquelles il existerait un fort degré d'homogénéité des pratiques scripturaires, s'opposant aux pratiques rencontrées dans d'autres zones, lointaines ou voisines. Question délicate s'il en est, celle-ci fut, dès les années 1960, au cœur de la réalisation de la base des chartes originales de l'Artem, édifiée dans cette perspective comparatiste. Cf. H. FICHTENAU, *Arenga. Spätantike und Mittelalter im Spiegel von Urkundenformeln*, Graz/Cologne, 1957. Concernant l'utilisation de la notion d'*Urkundenlandschaft(en)*, voir P. ERHART et J. KLEINDINST, *Urkundenlandschaft Rätien*, Vienne, 2004 ; M. ZIMMERMANN, *Écrire et lire en Catalogne...*, *op. cit.* ; J.-B. RENAULT, *L'écrit diplomatique à Saint-Victor de Marseille et en Provence (ca. 950-ca.1120)*, thèse de doctorat inédite, Strasbourg, 2013 ; *ID.*, « L'écrit diplomatique à Saint-Victor de Marseille et en Provence (ca. 950-ca. 1120) », *Bucema*, 18/1 (2014) [en ligne : <http://cem.revues.org/13392>] ; N. PERREAUX, « La production de l'écrit en Bourgogne sous le regard des bases de données. Hypothèses sur les dynamiques sociales inégales et les aires de scripturalité au regard des bases des données », in E. MAGNANI et M.-J. GASSE-GRANDJEAN (dir.), *Productions, emplois, mises en registre : la pratique sociale de l'écrit à travers la documentation médiévale bourguignonne*, Rennes, à paraître (2016). En novembre 2011, le colloque conclusif de l'ANR Espachar (pour Les espaces de la charte), dirigée par Benoît-Michel Tock, a été consacré à cette notion (« Les formes régionales de la diplomatie médiévale en France (XI^e-XIII^e siècle). Clauses comminatoires, souscriptions, datations », colloque conclusif organisé par Benoît-Michel Tock, Strasbourg, 17 et 18 novembre 2011, auquel nous avons participé) : elle fut, à cette occasion, vivement débattue.

29 Afin d'écarter l'épineux problème des hapax, les bi-formes n'apparaissant que dans un seul corpus sur cette période ont été éliminées. Grâce à cette procédure, l'immense majorité des toponymes et anthroponymes n'est pas prise en compte, volontairement. Malgré cet élagage, la matrice à traiter fait plus de 220 000 cases. Les décomptes s'effectuent donc sur des syntagmes du type : « *indiuidue trinitatis* », « *ad ipsa* », « *quis autem* », « *tenore ut* », « *hoc ualeat* », « *in terminio* », « *finis et* », « *qui fieri* », « *ex rebus* », etc.

30 Cette faiblesse de la régionalisation est intéressante. Il s'agit de la rapprocher des résultats obtenus dans la première partie de l'article. Les espaces septentrionaux de l'actuelle France étant plus lents au décollage documentaire (car la dynamique sociale de ces espaces est plus tardive, et prend véritablement son envol aux XII^e-XIII^e siècles), nous comprenons que cette régionalisation faible du lexique est potentiellement liée à l'absence de réorganisation spatiale

(encellulement, *incastellamento* ou *inecclesiamento*) lors de cette période (X^e-XI^e siècles), dans une zone donnée. Le contraste dans les rythmes de la formation des spécificités lexicales régionales rejoint donc notre hypothèse d'un encellulement à la chronologie fortement variable d'un espace à l'autre – c'est donc cela qui pourrait expliquer l'émergence de caractères lexicaux régionaux plus ou moins marqués et tardifs. Il faut, en revanche, noter la proximité de certains groupes du nord - nord-est de l'actuelle France avec les actes germaniques, en particulier parce que ces corpus contiennent des diplômes, mais pas seulement : actes des évêques de Laon, *Thesaurus Diplomaticus*, ainsi que le *Carton des Rois*, fonds d'Autun, Saint-Bénigne de Dijon, Gorze et Saint-Mihiel, Vézelay, Tournus, Saint-Germain d'Auxerre, etc., qui se dirigent fortement vers cet écrit impérial et vers les actes épiscopaux de ce même espace (évêques de Ratisbonne). Pour terminer ce premier tour de cet horizon septentrional, nous pouvons constater que l'élément dominant sur l'axe 3 (analyse non présentée) correspond à une opposition entre les ensembles anglo-saxons et la totalité des autres corpus : Bath, Sherborne, Burton, Malmesbury, Shaftesbury, Saint-Augustines de Canterbury, Winchester, Saint-Pauls de Londres, Abingdon, et plus généralement le *Cartularium Saxonicum*.

31 Ainsi que nous pouvons le voir, le nombre de documents est fortement diminué par les procédures de sélection et de vérification que nous effectuons. En éliminant non seulement les actes abrégés, ceux qui ne comportent pas de date, ceux qui se situent hors chronologie, ainsi que les corpus trop faibles quantitativement pour une période donnée, nous perdons près d'un tiers du corpus... Le total reste néanmoins au-delà de 100 000 unités. Afin de générer la liste des bi-formes à fouiller, nous avons extrait la totalité du vocabulaire, puis conservé uniquement les syntagmes compris dans les soixante-dix premiers pourcents de la liste des rangs (la procédure élimine les hapax, mais aussi une partie des formes « endémiques »). Enfin, après le passage d'une première *stoplist*, seules les chaînes présentes dans plus de cinq et dans moins de quarante ensembles documentaires ont été retenues.

32 F. BOUGARD, G. BÜHRER-THIERRY et R. LE JAN, « Les élites du haut Moyen Âge : identités, stratégies, mobilité », *Annales. Histoire, sciences sociales* (2013), p. 1079-1112 ; P. Depreux, F. BOUGARD et R. LE JAN (dir.), *Les élites et leurs espaces. Mobilité, rayonnement, domination (du VI^e au XI^e siècle)*, Turnhout, 2007 ; G. BÜHRER-THIERRY et C. MÉRIAUX, *481-888. La France avant la France*, Paris, 2010, p. 473-480.

33 R. MCKITTERICK, « Unity and diversity in Carolingian administrative practice », in P. ERHART, K. HEIDECCKER et B. ZELLER (éd.), *Die Privaturkunden der Karolingerzeit*, Zürich, 2009, p. 85-94 ; M. BANNIARD (dir.), *Langages et peuples d'Europe. Cristallisations des identités romanes et germaniques (VII^e-XI^e siècle)*, Toulouse, 2002. Sur le plan social, voir aussi l'article classique d'A. VERHULST, « La diversité du régime domanial entre Loire et Rhin à l'époque carolingienne », in W. JANSSEN (dir.), *Villa, curtis, grangia. Landwirtschaft zwischen Loire und Rhein von der Römerzeit zum Hochmittelalter*, Munich, 1983, p. 133-148.

34 On rappelle, comme dans le paragraphe précédent, que ces particularismes n'ont pas pu être observés pour les périodes antérieures.

35 R. FOSSIER, *Histoire sociale de l'Occident médiéval*, Paris, 1970 ; *ID.*, *Enfance de l'Europe, X^e-XI^e siècle*, 2 vol., Paris, 1982 ; A. GUERREAU, *Les cagots du Béarn*, Paris, 1988.

36 Cette situation d'homogénéité sur un vaste territoire, ou plutôt d'absence de régionalisation fine, est à mettre en lien avec la rareté des documents dans ces zones pour ces périodes.

37 J. LE GOFF, *Le XIII^e siècle. L'apogée de la chrétienté (v. 1180- v. 1330)*, Paris, 1982, p. 135 (première publication du texte en 1968, à Francfort) : « Sans sacrifier à cette problématique contestable, d'apogée et de déclin, il faut dire que le XIII^e siècle a été celui où se sont affirmées la personnalité et la force nouvelle de la Chrétienté réalisée au cours des siècles précédents. C'est aussi le moment où s'impose le modèle qu'on peut appeler, dans une perspective de longue durée, européen. » *ID.*, *L'Europe est-elle née au Moyen Âge ?*, Paris, 2003.

38 A. GUERREAU, « Organisation et contrôle de l'espace : les rapports de l'État et de l'Église à la fin du Moyen Âge », in J.-P. GENET et B. VINCENT (dir.), *État et Église dans la genèse de l'État moderne*, Madrid, 1986, p. 273-278.

39 E. CASSIRER, *La philosophie des formes symboliques*, t. 1 (*Le Langage*), t. 2 (*La pensée mythique*) et t. 3 (*La phénoménologie de la connaissance*), Paris, 1972 ; *Id.*, *Langage et mythe. À propos des noms de Dieux*, Paris, 1973 ; C. LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, Paris, 1962 ; M. GODELIER, *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, 1968 ; *Id.*, « Mythe et histoire : réflexions sur les fondements de la pensée sauvage », *Annales ESC*, 26/3-4 (1971), p. 541-558 ; *Id.*, *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Paris, 1984 ; P. DESCOLA, *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuars*, Paris, 1986 ; *Id.*, *Par-delà nature et culture*, Paris, 2005 ; A. TESTART, *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*, Paris, 2012.

40 J. MORSEL, « La charte féodale comme opérateur spatio-temporel. Observation à partir des chartes allemandes des XII^e-XV^e siècles », à paraître.

41 En tant qu'élément. Les travaux consacrés aux rivières, à l'irrigation et à la gestion hydraulique (voire aux larmes) sont plus nombreux : T. S. GLICK, *Irrigation and Society in Medieval Valencia*, 1970 ; A. GUILLERME, *Le temps de l'eau. La cité, l'eau et les techniques*, Paris, 1983 ; *L'eau au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 1985 ; *L'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images*, éd. *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 104/2 (1992) ; B. RIBEMONT (dir.), *L'eau au Moyen Âge : symboles et usages*, Orléans, 1996 ; L. PRESSOUYRE et P. BENOÎT (dir.), *L'hydraulique monastique*, Grâne, 1996 ; A. CONCHON (éd.), *L'eau conquise : pratiques et représentations*, Paris, 1998, p. 69-120 ; P. SQUATRITI, *Water and Society in Early Medieval Italy, AD 400-1000*, Cambridge, 1998 ; P. NAGY, *Le don des larmes au Moyen Âge. Un instrument spirituel en quête d'institution (V^e-XIII^e siècle)*, Paris, 2000 ; P. SQUATRITI (dir.), *Working with water in medieval Europe : technology and resource-use*, Leiden, 2000 ; R. J. MAGNUSSON, *Water Technology in the Middle Ages*, Baltimore/London, 2001 ; D. JAMES-RAOUL et C. THOMASSET (dir.), *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Paris, 2002 ; J.-P. LEGUAY, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, 2002 ; J. BURNOUF et P. LEVEAU (dir.), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres. Pratiques sociales et hydrosystèmes*, Paris, 2004 ; *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Âge*, Lille, 2004 ; J. KLÁPSTE (éd.), *Water management in medieval rural economy/Les usages de l'eau en milieu rural au Moyen Âge*, Prague, 2005 ; J.-L. ABBÉ, *À la conquête des étangs : l'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen, XI^e-XV^e siècle*, Rennes, 2006 ; J. ROSSIAUD, *Le Rhône au Moyen Âge : histoire et représentations d'un fleuve européen*, Paris, 2007 ; J. BLAIR (éd.), *Waterways and Canal-Building in Medieval England*, Oxford, 2007 ; C. BECK, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducal (vers 1350-vers 1480) : société et biodiversité*, Paris, 2008 ; *L'Acqua nei secoli Altomedievali*, 2 vol., Spolète, 2008 ; H. NEUHAUS (dir.), *Wasser. Fünf Vorträge*, Erlangen, 2009 ; J. JOUANNA, P. TOUBERT et M. ZINK (dir.), *L'eau en Méditerranée de l'Antiquité au Moyen Âge*, Paris, 2012 ; P. FOURNIER et S. LAVAUD (dir.), *Eaux et conflits dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 2012 ; N. PERREAUX, *L'eau, l'écrit et la société. Étude statistique sur les champs sémantiques dans les bases de données*, mémoire de master 2, dir. E. Magnani, université de Bourgogne, Dijon, 2010 ; *Id.*, « Dynamique sociale et écriture documentaire (Cluny, X^e-XII^e siècle). Observations statistiques sur le champ sémantique de l'eau », in D. IOGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL et I. ROSÉ (éd.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 111-128 ; *Id.*, « Mesurer un système de représentation ? Approche statistique du champ lexical de l'eau dans la *Patrologie latine* », in *Mesure et histoire médiévale*, Paris, 2013, p. 365-374 ; C. CABY, « Comme un poisson dans l'eau... *propositum vitae* et lieux de vie monastique (XI^e-XIII^e siècle) », in M. Lauwers (dir.), *Monastères et espace social : genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, 2014, p. 111-146 ; N. FAUCHERRE, D. GAUTIER et H. MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'eau autour du château*, Chagny, 2015. On profitera aussi de l'analyse anthropologique de P. HIDIROGLOU, *L'eau divine et sa symbolique*, Paris, 1994.

42 A. GUERREAU-JALABERT, « *Spiritus et caritas*. Le baptême dans la société médiévale », in F. HÉRITIER-AUGÉ et É. COPET-ROUGIER, *La parenté spirituelle*, Paris, 1995, p. 133-205 ; P. CRAMER, *Baptism and Change in the Early Middle Ages, c.200-c.1150*, Cambridge, 1993 ; R. FAVREAU, « Les inscriptions des fonts baptismaux d'Hildesheim. Baptême et quaternité »,

Cahiers de civilisation médiévale, 150 (1995), p. 116-140 ; D. MÉHU (dir.), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'Église dans l'Occident médiéval*, Turnhout, 2007.

43 Voir toutefois : E. PÉREZ RODRÍGUEZ, « El léxico del agua en el latín asturleonés (s. VIII-1230) : las corrientes naturales », in *IV Congreso internacional de latim medieval hispanico (Lisboa, 12-15 de Outubro de 2005)*. *Actas*, Lisbonne, 2006, p. 707-724.

44 M. PARISSÉ, « Le préambule d'une charte du XI^e siècle, document et texte littéraire », *Revue des études latines*, 78 (2000), p. 16-25.

45 A. GUERREAU-JALABERT, « *Spiritus et caro*. Une matrice d'analogie générale », in F. ELSIG, T. LE DESCHAULT DE MONREDON, P.-A. MARIAUX, B. ROUX et L. TERRIER (dir.), *L'image en questions. Pour Jean Wirth*, Paris, 2013, p. 290-295.

46 C'est-à-dire nos critères de catégorisation contemporains.

47 Par exemple chez Isidore de Séville : *Etymologiae*, éd. PL, 82, col. 73-728c, col. 489c-490 (voir de même éd. et trad. G. GASPAROTTO, *Etymologiae. Libro XIII, De mundo et partibus*, Paris, 2004) ; *Differentiae*, éd. PL, 83, col. 9-98a, ici col. 35b-35c.

48 A. GUERREAU, « "La mesure" au Moyen Âge : quelques directions de recherche », in *Mesure et histoire médiévale...*, *op. cit.*, p. 17-40.

49 PETRUS CLUNIACENSIS, *De Miraculis*, éd. PL, 189, col. 851-954a ; J.-P. TORRELL et D. BOUTHILLIER, *Les merveilles de Dieu*, Fribourg/Paris, 1992 ; J.-P. TORRELL et D. BOUTHILLIER, *Pierre le Vénérable et sa vision du monde. Sa vie, son oeuvre. L'homme et le démon*, Louvain, 1986 ; G. CONSTABLE, « The vision of Gunthelm and other Visiones attributed to Peter the Venerable », *Revue bénédictine*, 66 (1959), p. 92-114 ; M.-A. POLO DE BEAULIEU, « Diffusion du *De miraculis* de Pierre le Vénérable († 1156) dans la littérature exemplaire et la prédication », in M.-A. POLO DE BEAULIEU, P. COLLOMB et J. BERLIOZ, *Le Tonnerre des exemples. Exempla et médiation culturelle dans l'Occident médiéval*, Rennes, 2010, p. 175-186 ; C. TREFFORT, « Les lanternes des morts : une lumière protectrice ? À propos d'un passage du *De miraculis* de Pierre le Vénérable », *Cahiers de recherches médiévales (XIII^e-XV^e siècles)*, 8 (2001), p. 143-163. Concernant Pierre le Vénérable, voir en premier lieu : D. IOGNA-PRAT, *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Paris, 1998. Pour notre travail, les trois textes retenus sont tous localisés dans le premier livre. Ils concernent des possessions et/ou des apparitions de démons : I, 6 : « *De illo qui per veram confessionem liberatus est a diabolo* » ; I, 7 : « *Quomodo daemones aqua benedicta fugati sint* », et enfin I, 14 : « *De illo qui daemones audivit flagitia sua jactantes* ». Les récits de Pierre le Vénérable montrent que l'eau, du moins dans sa forme pure (*aqua benedicta*), permet de déconstruire le *mundus*, de le placer sur un plan supérieur et immatériel, inaccessible aux éléments de l'extériorité.

50 *Chronique de l'abbaye d'Uzerche : Ex historia monasterii Ursercensis*, éd. J.-B. CHAMPEVAL, *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche (Corrèze), avec tables, identifications, notes historiques du X^e au XIV^e siècle*, Paris/Tulle, 1901, p. 13-50. Le récit évoque le franchissement de la petite rivière baignant les murs d'Uzerche, la Vézère, transformée en un torrent par des intempéries. Arbert de Chavane, voyant cela, jette à l'eau une croix « envoyée par le ciel ». Celle-ci, par miracle, surnage et atteint l'autre côté de la rive, « comme pour leur montrer le chemin » (« *ipsam aquam itam nimis supercrevisse projiciens illam parvulam crucem sibi divinitus missam in aqua, mirum dictu, illico supernatans, quasi ipsis ostendo viam, in ulteriorem devenit ripam [...]* », p. 20 de l'édition). À la suite de cela, le convoi décide de passer, s'enfonçant très peu dans l'eau.

51 E. ALBE (éd.), *(Les) miracles de Notre-Dame de Roc-Amadour au XII^e siècle. Texte et traduction d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1907 ; M. BULL (éd.), *The Miracles of Our Lady of Rocamadour : Analysis and Translation*, Woodbridge, 1999. En particulier, le récit d'une scène se tenant sur le Tarn, aux alentours de Moissac (I, 1, p. 69-71, dans l'édition d'E. Albe). Un groupe de pèlerins gascons revient de Rocamadour lorsque deux d'entre eux sont arrêtés au bac, celui-ci étant plein et ne pouvant plus prendre personne. Étant

jeunes et vigoureux, ils tentent de passer en force et de s'installer devant leurs comparses, mais tombent à l'eau et disparaissent dans les flots fortement agités. Les recherches débutent rapidement pour les retrouver, mais tous (y compris les pêcheurs locaux) n'y peuvent rien. Après un moment, on les croit perdus. Sur ce, les jeunes gens réapparaissent sur la rive, non seulement saufs, mais, surtout, chose intrigante, parfaitement secs. Devant l'étonnement de leurs compagnons, ils expliquent que la Vierge qu'ils viennent de prier à Rocamadour les a protégés dans les profondeurs de la rivière, avant de les ramener au rivage.

52 Le *De divortio* d'Hincmar constitue dans cette perspective un tournant, cf. *De divortio Lotharii et Tetbergae*, éd. PL, 125, col. 619-772d, ici col. 669c-669d : « [I]n [...] aquae frigidae iudicio, ad invocationem veritatis, quae Deus est, qui veritatem mendacio cupit obtegere, in aquis, super quas vox Domini Dei majestatis insonuit, non potest mergi, quia pura natura aquae naturam humanam, per aquam baptismatis ab omni mendacii figmento purgatam, iterum mendacio infectam, non recognoscit puram, et ideo eam non recipit, sed rejicit ut alienam. Et ut in baptisate ab homine spiritus immundus, id est princeps hujus mundi ejicitur, ita et qui a diabolo, principe videlicet mundi hujus, per peccatum reoccupatus, sicut scriptum est (Mt 12 ; Lc 11) : Quia cum exierit ab homine, revertitur ad eum a bonis operibus vacantem, imo vacuum, cum aliis septem spiritibus nequioribus se, ab aqua invocatione divini nominis sacrata rejicitur. » Cf. R. BARLETT, *Trial by fire and water : the medieval judicial ordeal*, Oxford, 1986 ; B. LEMESLE, *Conflits et justice au Moyen Âge. Normes, loi et résolution des conflits en Anjou aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, 2008.

53 A. GUERREAU-JALABERT, « Fées et chevalerie. Observation sur le sens social d'un thème dit merveilleux », in *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge*, Paris, 1995, p. 133-150, ici p. 136-137 : « Les mentions d'eau doivent donc être rapportées aux valeurs attribuées à cet élément dans les représentations médiévales et chrétiennes, valeurs assez bien résumées par une notation que Gratien prête à Augustin et qui est corroborée par un ensemble de commentaires théologiques et d'usage pratique : *aqua est karitas* (*Decretum*, II, CXIV), par quoi se trouve posé en raccourci le lien consubstantiel entre l'eau et l'Esprit. »

54 « *Aqua autem Scripturae sacrae scientiam designat* », écrit, par exemple, Bède le Vénérable dans *Homiliae* (éd. PL, 94, col. 9-516a, ici col. 70a), mais aussi dans *In Evangelium S. Joannis* (éd. PL, 92, col. 633-938a, ici col. 658b), le passage est repris par Alcuin dans son commentaire sur saint Jean (*In Evangelium Joannis*, éd. PL, 100, col. 733-1008c, ici col. 767c) ainsi qu'Haymon d'Auxerre dans *Homiliae* (éd. PL, 118, col. 9-816b, ici col. 777d) et Raban Maur dans *De universo*, PL, 111, col. 9-614b, ici col. 487a.

55 N. PERREAUX, « Mesurer un système de représentation... », *op. cit.*

56 Lemme dont la thèse donne une brève analyse sémantique.

57 Sur la totalité de la Vulgate, *terra* arrive en troisième position des substantifs les plus fréquents (plus de 3 150 occurrences), juste derrière *dominus* (plus de 7 630 occurrences) et *deus* (plus de 5 040 occurrences). La *terra* est particulièrement présente dans l'Ancien Testament. Concernant la *terra*, voir en premier lieu : J. LECLERCQ-KADANER, « De la Terre-Mère à la luxure », in *CCM*, 18 (1975), p. 37-43 ; A.-M. LA BONNARDIÈRE, « Le thème de la "terre" dans le Psautier d'après les "Ennarationes in Psalmos" de saint Augustin », *École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses. Annuaire*, 88 (1979-1980), p. 359-366 ; *Cieli e terre nei secoli XI-XII. Orizzonti, percezioni, rapporti*, Milan, 1998 ; D. IOGNA-Prat, « La terre sainte disputée », *Médiévales*, 41 (2001), p. 83-112 ; J.-M. Besse, *Les grandeurs de la Terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Paris, 2003 ; M. LAUWERS, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005 ; B. Prévot, « Terre et eau dans le *Liber de proprietatibus rerum* : des éléments pour quelle géographie ? », in B. VAN DEN ABEELE et H. MEYER (éd.), *Bartholomaeus Anglicus, "De proprietatibus rerum". Texte latin et réception vernaculaire*, Turnhout, 2005, p. 185-202 ; A. MARCHADOUR et D. NEUHAUS, *La terre, la Bible et l'histoire : « vers le pays que je te ferai voir... »*, Paris, 2006 ; A. MARCHADOUR, « *La terre que je te ferai voir* », *La terre dans la Bible*, Paris, 2012 ; C. THOMASSET, J. DUCOS et J.-P. CHAMBON (dir.), *Aux origines de la géologie de l'Antiquité au Moyen Âge*, Paris, 2010 ; G. CHOUQUER, *La terre dans le monde romain. Anthropologie, droit, géographie*, Paris, 2010. L'ouvrage de L. FELLER

et C. WICKHAM (dir.), *Le marché de la terre au Moyen Âge*, Rome, 2005, aborde la question sous un angle différent. De même : B. RIBÉMONT (dir.), *Terres médiévales*, Saint-Juven-du-Sault, 1993 ; L. FELLER, A. GRAMAIN et F. WEBER, *La fortune de Karol. Marché de la terre et liens personnels dans les Arbuzzes au haut Moyen Âge*, Rome, 2005 ; J.-P. LEGUAY, *Terres urbaines : places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, 2009.

58 Diverses analyses automatiques comparées des cooccurrents sont proposées, opposant particulièrement la *Vulgate* et la *Patrologie* jusqu'à Bède (inclus).

59 Les définitions données par ce dernier dictionnaire sont d'ailleurs contradictoires.

60 A. GUERREAU, *Le féodalisme, un horizon théorique*, Paris, 1980, p. 182.

61 R. FOSSIER, *Histoire sociale de l'occident médiéval*, Paris, 1970 ; *ID.*, *Enfance de l'Europe, X^e-XII^e siècle*, 2 vol., Paris, 1982.

62 A. GUERREAU, « Réflexion sur l'historiographie clunisienne... », *op. cit.*, p. 293.

63 Deux exemples (les fondations cisterciennes, le circuit d'Urbain II en 1095-1096) dans N. PERREAUX, « Des structures inconciliables ? Cartographie comparée des chartes et des édifices "romans" (X^e-XIII^e siècle) », in M.-J. GASSE-GRANDJEAN et L. SALIGNY (dir.), *La géolocalisation des sources anciennes, Bucema*, Hors-série 9 (2016) [en ligne : <http://cem.revues.org/13817>].

Pour citer cet article

Référence électronique

Nicolas Perreaux, « L'écriture du monde (II). », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 20.1 | 2016, mis en ligne le 11 juillet 2016, consulté le 12 juillet 2016. URL : <http://cem.revues.org/14452> ; DOI : 10.4000/cem.14452

À propos de l'auteur

Nicolas Perreaux

Post-doctorant au Sonderforschungsbereich 1095 - Ressourcenregime und Schwächediskurse – Frankfurt am Main

Droits d'auteur



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Résumés

La régionalisation de l'écriture médiévale est une question encore mal connue. Grâce à diverses techniques empruntées au *Text Mining*, l'article cherche en premier lieu à mieux cerner les formes et l'importance de la variabilité géographique du vocabulaire diplomatique. En alternant les échelles (qualitatives et quantitatives), il montre que les processus de régionalisation varient en fonction de la fréquence des termes – du vocabulaire « endémique » à la formule complexe, en passant par le vocabulaire « courant ». Les techniques mises en place permettent ainsi d'observer la circulation du vocabulaire au sein d'un *scriptorium*

(Cluny), puis de comparer la totalité du lexique de diverses institutions. En définitive, le travail conclut à une forte régionalisation du lexique diplomatique, dès le X^e siècle pour certaines zones. À l'inverse, les périodes carolingienne et mérovingienne ne semblent pas suivre de fortes régionalisations lexicales. À l'échelle européenne, les analyses montrent par ailleurs une progressive uniformisation du lexique entre 1150 et 1350, qui est rapprochée de la formation européenne elle-même – car elle n'empêche pas la régionalisation, favorisant l'articulation entre Église universelle (*Ecclesia*) et églises locales. Ce « paradoxe ecclésial » et l'écriture sont ensuite approchés dans une analyse sémantique, à travers les lemmes *aqua* et *terra*. Souvent rapprochés de l'écriture, les sens d'*aqua* sont suivis dans le *CEMA* et la *Patrologie latine*. On est déduit que l'eau était un élément pur et spirituel qui favorisait, tout comme l'écriture, le *transitus* – passage du charnel au spirituel ; la *terra* oscillant, quant à elle, entre rejet et hyper-valorisation. Grâce à une étude structurelle, l'article propose l'hypothèse que le passage d'une *terra* par l'écriture ecclésiale revenait à un baptême, autrement dit à une forme de spiritualisation.

The regionalization of medieval writing is still an unclear question. Through various methods borrowed from *Text Mining*, the article seeks primarily to better define the forms and extent of the geographic variability of the diplomatic vocabulary. Alternating scales (qualitative and quantitative), it shows that the regionalization process vary depending on the frequency of words – from the « endemic » vocabulary to the complex formula, through the « current » vocabulary. With the implemented techniques we can observe the movement of the vocabulary in a *scriptorium* (Cluny) and then compare all the lexicon of various institutions. Ultimately, the work finds strong regionalization processes of the diplomatic lexicon, from the tenth century in some areas. Conversely, the Merovingian and Carolingian periods do not seem to follow strong lexical regionalization. At European level, the analyzes also show a gradual standardization of the lexicon between 1150 and 1350, which we compare to the formation of Europe itself – because it does not prevent regionalization, promoting instead the reconciliation of a universal Church (*Ecclesia*) and local churches. This « ecclesiastical paradox » and the written word are then approached in a semantic analysis, through the lemmas *aqua* and *terra*. Often close to the writing, the *aqua* meanings are followed in the *CEMA* and *Patrologia Latina*. It is then deduced that the water was a pure and spiritual element that favored, like writing, the *transitus* – *i.e.* the passage from carnal to the spiritual ; meanwhile *terra* oscillated between rejection and hyper-valuation. Following a structural study, the article proposes the hypothesis that the passage of a *terra* by an ecclesial writing amounted to a baptism, that is to say to a form of spiritualization.

Entrées d'index

Index de mots-clés : chartes, Patrologie latine, lexicographie, sémantique, humanités numériques, text mining, SIG, écosystème, féodalisme

Index géographique : Europe, France/Bourgogne